

AVRIL 2023 - N° 75

DEPENDANCES

A top-down photograph of a person's hands shaping a small, light-colored clay cup on a pottery wheel. The wheel is spinning, creating a blurred effect. The person's hands are covered in wet clay. The background shows a pottery studio with various tools and a white container.

S'engager

Revue éditée par Addiction Suisse et le GREA

SOMMAIRE

« S'ENGAGER »



ÉDITORIAL

Camille Robert



INITIATIVE « ENFANTS SANS TABAC » : UNE VICTOIRE INÉDITE

Grégoire Vittoz et Ysatis Menétrey

6

ADDICTIONS : DU PROFESSIONNEL AU POLITIQUE

Anne-Catherine Menétrey-Savary



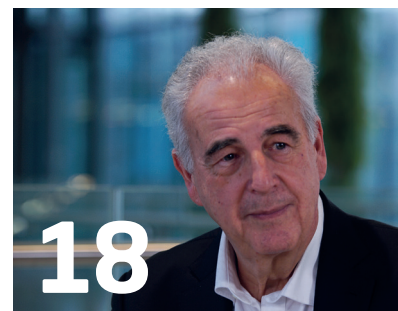
INTERVIEW

Élisabeth Avril et Thomas Herquel
par Camille Robert et Romain Bach

15

LEGALIZE IT! UN ENGAGEMENT PAR ET POUR LES CONSOMMATEURS ET CONSOMMATRICES DE CANNABIS

Markus Graf



INTERVIEW

Pr. Michel Kazatchkine
par Camille Robert et Barbara Broers



SAVOIR NAVIGUER AUX CÔTÉS DES INVISIBLES : UNE POSTURE PROFESSIONNELLE ENGAGÉE DANS L'OMBRE

Patricia Fontannaz avec des mamans
de choc



M'ENGAGER DANS LE RÉTABLISSEMENT

Tania Zambrano Ovalle

28

NEZ ROUGE : UN EXEMPLE D'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Christel Sommer

ÉDITORIAL



Travailler dans le domaine des addictions, c'est évoluer auprès de personnes en situation de vulnérabilité et de précarité dans un contexte social et politique qui ne fait pas grand-chose pour les aider. Les préjugés sur les consommatrices et consommateurs de drogues ont malheureusement encore la vie dure : les discours que l'on entend régulièrement sur la problématique du crack en sont témoins. Trente ans se sont écoulés depuis l'inscription de la politique des quatre piliers dans la loi, et depuis, le cadre n'a pas vraiment évolué. Les professionnel·le·s des addictions se heurtent ainsi régulièrement au moulinier de la répression, aux pressions financières et sociales et à la stigmatisation qui compliquent toujours leur travail.

Choisir de travailler dans notre domaine, c'est déjà s'engager pour le vivre-ensemble et la dignité humaine, même si, plongé·e·s dans nos projets, nos délais et nos soucis du quotidien, nous avons parfois tendance à l'oublier. L'engagement de notre réseau professionnel est immense et se décline en de multiples facettes.

Il y a, bien sûr, les initiatives politiques pour faire bouger les conditions-cadres et les lois. La récente victoire dans les urnes populaires de l'initiative « Enfants sans tabac » marquera durablement l'histoire de notre domaine puisque pour la première fois, les professionnel·le·s et les expert·e·s des addictions gagnaient

une votation face à une industrie florissante et solidement implantée dans les couloirs du Parlement. À court terme, notre prochain défi de politique nationale sera la régulation du cannabis, et notre réseau y travaille depuis déjà plusieurs décennies. Le travail de plaidoyer politique se joue également sur la scène internationale, dans les méandres de grandes organisations telles que l'ONU.

Dans le quotidien, nos organisations et institutions ont régulièrement à faire avec les politiciennes et politiciens locaux, pour renouveler ou gagner de nouveaux financements, obtenir les moyens nécessaires pour effectuer notre travail dans de bonnes conditions et faire évoluer les prestations. Ce travail récurrent et nécessaire implique de savoir faire avec les différents échelons de la politique fédéraliste au gré des élections et de réexpliquer encore et toujours nos missions.

Mais l'engagement des professionnel·le·s des addictions ne se limite pas au champ politique. Au travers de nos nombreux moments d'échanges et de discussions, comme nous savons si bien le faire, nous réfléchissons à notre posture dans l'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilités. Nous nous remettons en question et travaillons sur nos propres préjugés, notre propre relation à l'alcool et aux autres substances psychotropes, nos perceptions du monde qui peuvent parfois entraver plutôt

que favoriser le rétablissement des personnes que nous accompagnons. S'engager aux côtés de personnes en difficultés, c'est également savoir écouter et se mettre en retrait afin de les laisser occuper l'espace qui leur revient.

Et *last but not least*, il y a évidemment toutes les personnes concernées, usagères et usagers, qui se mobilisent pour leurs droits, se révoltent contre la stigmatisation et qui s'engagent auprès de leurs pair·e·s. Leur courage est ici à saluer.

Ce numéro de *Dépendances* rend hommage à l'engagement multiple, professionnel et bénévole, militant et politique de notre réseau : cet engagement qui permet de faire bouger les lignes, évoluer les pratiques et bousculer les idées reçues dans leurs retranchements.

Camille Robert

INITIATIVE « ENFANTS SANS TABAC » : UNE VICTOIRE INÉDITE

Grégoire Vittoz (Addiction Suisse) et Ysatis Menétrey (Université de Bern)

Lorsque les organisations de lutte contre le tabagisme parviennent à gagner une votation populaire face à l'industrie du tabac, c'est une victoire exceptionnelle. Grégoire Vittoz et Ysatis Menétrey reviennent sur la campagne autour de l'initiative « Enfants sans tabac » pour tenter de comprendre quelles ont été les clés de son succès. Cela montre que même avec des armes inégales, l'engagement des ONG peut payer et permettre d'obtenir de belles victoires en votation populaire (réd.).

Le 13 février 2022, le peuple suisse acceptait à 56.6% l'initiative « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac », permettant aux milieux de la prévention et de la santé de signer une victoire historique.

Dans la lutte contre le tabagisme par des interdictions publicitaires, la défaite était pourtant la règle en Suisse jusque-là. Les tentatives précédentes d'y parvenir par voie d'initiative populaire avaient été largement rejetées, à 59% en 1979, puis même à 74.5% en 1993. Au niveau du Parlement, contraint d'élaborer une Loi sur les produits du tabac dès 2014 après l'exclusion de ceux-ci de la Loi sur les denrées alimentaires, un processus de 6 ans avait accouché en 2021 d'une loi ne régulant pas grand-chose, si ce n'est une interdiction de vente aux mineurs que l'industrie du tabac appelait de ses vœux : en en faisant un produit d'adulte, cette mesure le rend encore plus attractif auprès de la population adolescente.

C'est dans ce contexte de désespoir mêlé de résignation qu'a été lancée l'initiative « Enfants sans tabac » le 12 mars 2018. Il faut rappeler qu'au moment de sa création, l'association chargée de la porter était un petit groupe de personnes relativement isolées, regardées avec méfiance par la plupart des acteurs historiques de la lutte anti-tabac en Suisse échaudés par les défaites passées.

Comment cette initiative, qui a failli ne jamais être déposée faute d'un nombre suffisant de signatures, a-t-elle pu

aboutir contre vents et marées, puis être acceptée par le peuple et les cantons malgré tout ce qui semblait s'y opposer ? Difficile de tirer de cette expérience une recette miracle qui pourrait être répliquée à l'identique pour un autre thème de santé publique. Changements sociétaux, implication des acteurs, personnes clés au bon endroit au bon moment, cadre législatif existant, arguments des deux camps, nombreux sont les facteurs favorables dont elle a bénéficié. Leur analyse peut permettre une compréhension de ce succès.

Lorsqu'on prend la peine de la consulter, la population est capable de faire des choix en faveur de la santé de toutes et tous

Ce résultat est un message d'espoir pour toutes les personnes et organisations qui s'engagent pour la santé publique en Suisse. En s'en donnant les moyens, en agissant intelligemment et ensemble, en soignant chaque détail et en faisant preuve de courage, il est possible de changer

les choses. Lorsqu'on prend la peine de la consulter, la population est capable de faire des choix en faveur de la santé de toutes et tous sans se laisser influencer par les défenseurs d'intérêts particuliers avançant cachés derrière des arguments de liberté et de responsabilité individuelle.

UN CONTEXTE SOCIÉTAL FAVORABLE

Le succès de cette initiative populaire a été analysé par Ysatis Menétrey dans le cadre de son mémoire de Master, rédigé à l'Université de Berne en 2022. Son travail consiste à expliquer la victoire au travers de trois prismes : la problématique du tabagisme, les rebondissements du monde politique ainsi que la solution concrète apportée par l'initiative. Alors que la problématique du tabagisme

semble avoir gagné en visibilité pendant la crise du Covid-19 et sous la pression des nouvelles recommandations mondiales et européennes, la question du tabagisme chez les jeunes entre 15 et 25 ans, notamment au travers de la consommation des nouveaux produits du tabac, a également été propulsée sur le devant de la scène. Bien que le monde politique soit marqué par la présence des lobbies du tabac au niveau du Parlement fédéral, une acceptation populaire de mesures strictes régulant la consommation de tabac chez les jeunes se retrouve dans les votations cantonales, indiquant une certaine dénormalisation de la fumée. La solution politique apportée par l'initiative bénéficie en outre d'une forte acceptation normative et scientifique, portée par un consensus global sur la dangerosité du tabac. Elle se présente comme un compromis helvétique et peut s'appuyer sur une tendance médiatique positive à son égard, une communication forte, ce qui lui permet de s'imposer face à une contre-campagne suboptimale.

La solution politique apportée par l'initiative bénéficie en outre d'une forte acceptation normative et scientifique

UNE COALITION RICHE DE SA DIVERSITÉ

La conférence de presse de lancement a mis en avant les médecins et les pharmaciens, ce qui a apporté légitimité et crédibilité à l'initiative puisque ces professions sont plutôt apolitiques et défendent avant tout la santé publique. Le projet initial consistait à s'appuyer sur les cabinets et officines pour récolter les signatures. Il est toutefois apparu assez rapidement qu'il ne serait pas possible d'y parvenir par ce biais. C'est alors que de grosses ONG, telles que la Ligue contre le cancer et la Ligue pulmonaire, se sont mobilisées et ont apporté leur force de frappe financière. Elles ont permis ainsi de boucler la récolte de signatures dans le délai imparti, puis de prendre la décision d'aller devant le peuple lorsqu'il est apparu que la loi adoptée par le Parlement ne permettrait pas de retirer l'initiative. Une multitude d'autres acteurs ont pu être réunis autour de ce projet, issus aussi bien du monde de la santé que d'autres cercles, telles les associations de jeunesse ou du sport. Cette alliance large et complémentaire a certainement contribué au succès.

DES ONG MOBILISÉES

L'avantage pour une ONG dans un projet comme celui-ci est qu'elle n'est pas obligée de gagner pour en tirer bénéfice. Sa raison d'être est la défense d'une cause, c'est ce qu'attendent d'elle les donatrices et donateurs qui la soutiennent. En ce sens, lorsqu'une telle initiative se présente, le risque encouru en s'engageant est moins élevé que le risque encouru à ne pas s'engager. Dès lors, du moment que l'initiative avait été lancée, il y avait pour les ONG une forme d'obligation à être de la partie. Pour Addiction Suisse par exemple, il aurait été intenable vis-à-vis des personnes qui la soutiennent qu'elle soit absente de la campagne, même en cas de défaite. Elles se seraient senties trahies. Une telle campagne lui offre d'autre part de la visibilité sur le thème qui est le sien. Même si son

engagement est conséquent, l'exposition médiatique positive générée est sans commune mesure avec ce qu'elle aurait obtenu en mettant cet argent dans une campagne de communication traditionnelle. Dans un tel contexte, la victoire est la cerise sur le gâteau.

LE RÔLE PERSONNEL DE HANS STÖCKLI

Pour celles et ceux qui ont vécu l'aventure de l'intérieur, le rôle personnel joué par le président du comité d'initiative, le Conseiller aux États bernois Hans Stöckli, est évident. Les raisons de son engagement lui appartiennent ; des appels du pied d'un Alain Berset consterné par la tournure que prenaient les débats parlementaires y ont certainement joué un rôle. Toujours est-il qu'il a fait montre dès le départ d'un enthousiasme et d'une force de conviction tout à fait hors-norme, qui se sont révélés déterminants à certains moments clés. Il a su motiver un comité souvent découragé

devant la tournure que prenaient les événements au départ, alors que la récolte de signatures patinait. Une séance en particulier dans une salle du palais fédéral le 30 janvier 2019, en fin de journée, restera dans les mémoires de celles et ceux qui l'ont vécue. Ce jour-là, alors qu'une première somme permettant de financer une partie de la récolte des signatures manquantes avait été réunie, il est parvenu à créer grâce à sa seule énergie une émulation entre les organisations qui ne s'étaient pas encore engagées financièrement, si bien que le tour de table financier était bouclé à l'issue de la séance. Le projet se serait tout simplement arrêté là sans cet épisode. Par la suite, sa force de conviction a plusieurs fois permis de convaincre les réticents lorsqu'il s'est agi de récolter des fonds pour la campagne. Il a avoué avoir perdu 20 kilos dans l'aventure et a montré une grande émotion lors de la victoire, évoquant la responsabilité qu'il a senti peser sur ses épaules lorsqu'il a réalisé que les ONG allaient engager un montant à 7 chiffres dans l'aventure qu'il avait initiée. Ses compagnons de route ne s'y sont pas trompés puisqu'ils l'ont proposé à l'Organisation mondiale de la santé pour le World No Tobacco Day Award 2022, qui lui a été remis à Bruxelles.

LA FAIBLESSE DE LA LOI ADOPTÉE PAR LE PARLEMENT

Les va-et-vient propres au système législatif helvétique ont fait vivre au comité d'initiative une palette d'émotions telles que, dans le désordre, l'espoir, la désillusion, la colère, la perplexité et l'incertitude. Au gré des différents passages dans les commissions de santé publique des deux Chambres (Conseil national et Conseil des États), devant les deux plénums ou au Conseil fédéral, le projet de Loi sur les produits du tabac a intégré puis abandonné toute une série de propositions de régulation plus ou moins détaillées. Au gré de ces évolutions se posait en permanence une question sous-jacente centrale : retirer



ou ne pas retirer l'initiative? Quelle ampleur de différence entre les dispositions de la loi et les revendications de l'initiative était-elle acceptable? Où se situait la ligne rouge? Pour le comité d'initiative, un projet issu de la commission de santé publique du Conseil des États en 2020 laissait entrevoir la possibilité d'un retrait, car il répondait de manière proche à ses revendications. Espoir vite douché à la suite du passage en plénum puis, dans un deuxième temps, devant le Conseil national. À l'automne 2021, une fois la loi sous toit, il n'a toutefois pas eu à tergiverser avant de décider d'aller devant le peuple : cette loi était extrêmement faible en matière de protection de la jeunesse. Cette faiblesse a probablement été un atout en faveur de l'initiative, car il aurait été plus difficile de convaincre le peuple de voter oui si la loi avait déjà atteint partiellement son but. En 2012, la trop grande proximité entre les exigences de l'initiative contre le tabagisme passif et les mesures de la loi sur la fumée passive adoptée peu avant par le Parlement avait certainement contribué à son échec en votation populaire.

AUTRES FACTEURS DE SUCCÈS

Après l'adoption de la Loi sur les produits du tabac à l'automne 2021 et donc la décision de ne pas retirer l'initiative, il existait deux dates possibles pour la votation populaire : le 13 février ou le 15 mai 2022. En choisissant la première, la Chancellerie fédérale lui a donné un coup de pouce. Avec un très grand écart de moyens à disposition pour la campagne puisque l'opposition pouvait compter sur les milieux économiques pour son financement, une campagne courte sur à peine plus d'un mois s'est probablement révélée un avantage pour la partie qui disposait des moyens inférieurs. Une votation en mai aurait impliqué une campagne plus longue, avec un risque d'épuisement.

Les campagnes elles-mêmes ont joué un rôle. Du côté de l'initiative, une approche très professionnelle a été choisie, avec des groupes-tests pour tous les éléments (messages,

visuels, couleurs, slogan). Le choix d'un visuel très émotionnel, qui montrait un adolescent avec une cigarette à la main, a donné lieu à de vives controverses au sein des membres de la coalition, plus habitués aux campagnes de prévention qu'aux campagnes politiques. Ils ont eu l'intelligence d'écouter les professionnel·le·s de la communication. Les cantons où les chances de faire basculer le résultat étaient réelles ont été identifiés et une répartition stratégique des moyens a été opérée en conséquence. En face, la campagne s'est avérée caricaturale et violente. On ne peut pas exclure que certaines personnes aient pu se sentir insultées dans leur intelligence quand elles ont vu affirmer dans les médias avec aplomb que la publicité pour le tabac n'existait plus ou alors qu'elle n'avait aucun impact sur la consommation. Cette tentative frontale de discrédit, symbolisée en Suisse romande par les cervelas apparus sur les affiches comme prochaines victimes de supposées mesures hygiénistes, a pu jouer en défaveur du camp du « non ».

UN RÉSULTAT FORT... MAIS FRAGILE

C'est finalement un « oui » clair qui est sorti des urnes le 13 février 2022. Un chiffre donne toutefois une forme de vertige quant à sa fragilité : en raison de la double majorité nécessaire du peuple et des cantons pour qu'une initiative populaire soit acceptée, il aurait suffi que 1'931 personnes résidant dans les 4 cantons ayant accepté le texte avec le plus faible score votent « non » pour que le résultat bascule ; ceci alors que 2,42 millions de votes ont été exprimés au total. Les victoires de santé publique ne tiennent parfois qu'à un fil.

Contacts : vittoz@addictionsuisse.ch ;
ysatis.menetrey@gmail.com

ADDICTIONS : DU PROFESSIONNEL AU POLITIQUE

Anne-Catherine Menétrey-Savary

Dans les années 1990, Anne-Catherine Menétrey-Savary a largement contribué aux premières réflexions des professionnel·le·s des addictions sur les enjeux spécifiques aux femmes consommatrices d'alcool et d'autres drogues. Militante dans sa profession, son engagement l'a ensuite menée au sein du Parlement fédéral alors que la politique des quatre piliers et la régulation du cannabis étaient débattues (réd.).

Dans le cadre de ce numéro de *Dépendances* consacré à l'engagement, c'est un retour en arrière que je propose, vers la période comprise entre 1990 et 2010, caractérisée pour moi par deux formes d'engagement qui se heurtent et se complètent : d'abord dix ans de mobilisation professionnelle en tant que responsable de prévention à l'institut suisse de prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies (ISPA), aujourd'hui Addiction suisse, puis huit ans de parlementarisme au Conseil national, à batailler notamment autour de la loi sur les stupéfiants. Si le passage entre ces deux mondes provoque un fort dépaysement, cela ne signifie pas pour autant que le travail des professionnel·le·s dans le champ des addictions n'a rien à voir avec la politique. Même s'ils et elles s'appuient sur leurs compétences spécifiques, si possible à l'abri des turbulences partisans, il n'en reste pas moins que dans ce domaine on ne peut pas faire l'économie d'un élargissement des perspectives vers la compréhension des lignes de force et des tensions qui règnent dans la société en matière de santé ou de consommation. C'est ce que j'essaie de développer dans les lignes qui suivent¹.

FEMMES ET DÉPENDANCES

En juin 1990, avec le soutien de la direction de l'ISPA, je mis sur pied un groupe de travail pour réfléchir à la situa-

tion des femmes consommatrices de drogues et d'alcool et à la nécessité de mettre à leur disposition une aide spécifique. Autant le dire tout de suite, ce projet découlait d'une des intuitions les plus fécondes que j'ai pu avoir dans ma carrière ! Il a bouleversé certaines de mes convictions et provoqué une prise de conscience qui m'a fait devenir fondamentalement féministe.

On ne peut pas faire l'économie d'un élargissement des perspectives vers la compréhension des lignes de force et des tensions qui règnent dans la société

Le groupe « Femmes-dépendances » était constitué de représentantes d'organisations ou d'institutions romandes actives dans la prévention ou le traitement des addictions, des bureaux cantonaux de l'égalité ainsi que d'autres centres d'accueil. Au départ, des représentantes de syndicats et de partis politiques avaient été conviées car il nous paraissait important d'ex-

plorer les addictions des femmes à la lumière de leurs conditions sociales, mais leur participation fut éphémère. Il faut dire que la création de ce groupe bouleversait la doxa habituelle selon laquelle l'addiction est une maladie, et que cette maladie touche indistinctement les hommes et les femmes, sans différenciation. Néanmoins l'objectif de départ resta inchangé : conduire une réflexion sur « les contextes particuliers de l'entrée des femmes dans la consommation, les facteurs de risque spécifiques et les réponses médicales et sociales différenciées à apporter à leurs problèmes de santé »². Entre 1990 et 2000, toujours avec le soutien de l'ISPA / Addiction suisse, le groupe organisa plusieurs événements ouverts notamment à nos

partenaires d'outre Sarine³. En Suisse alémanique en effet la question d'une prise en charge réservée aux femmes dépendantes fut posée dès 1985 par des militantes et des professionnelles qui avaient les mêmes préoccupations que les nôtres. En 1991, soit l'année suivant la constitution de notre groupe, un colloque sur ce thème avait rassemblé 200 professionnelles des addictions⁴.

PRENDRE CONSCIENCE DE SES PROPRES DÉPENDANCES

En 1996, c'est surtout l'engagement dans une recherche, financée par l'OFSP, qui mobilisa nos énergies. L'enquête de terrain menée par la sociologue que le groupe « Femme-dépendances » avait engagée, sous le contrôle d'un groupe de pilotage constitué de professionnelles des addictions des sept cantons romands, eut dès le départ un impact important sur notre propre positionnement. Il nous amena à remettre en question certains concepts tel que celui d'« émancipation » qui figurait au départ dans le nom du groupe (« dépendances et émancipation ») parce qu'il risquait de se muer en une norme impérative trop rigide.

Pour la plupart des femmes de notre enquête, des facteurs tels que la précarité de leurs conditions de vie, la détérioration de l'image de soi et un sentiment d'impuissance jouaient un rôle plus important que les inégalités de droits que l'émancipation est supposée abolir. A cela s'ajoutait, pour celles qui avaient des enfants, le refus de se percevoir en mauvaise mère et le déchirement d'en être éventuellement séparée. Ils apparaissaient comme le dernier rempart de l'estime de soi, d'où, parfois, le choix de la clandestinité. Il faut dire aussi que presque toutes les femmes de notre enquête avaient été amenées à la consommation par un homme, ami ou compagnon, et que sortir de l'addiction impliquait une douloureuse rupture affective. C'est aussi ce que semblait confirmer la situation de celles qui étaient « guéries » : elles se retrouvaient dans une situation d'isolement et d'absence de perspectives.

Ebranlées par ce constat, nous décidâmes de devenir nous-mêmes le co-objet de notre enquête. Cette introspection individuelle, mais partagée, révéla que nous avions toutes vécu des dépendances (affectives, relatives à l'alimentation ou aux médicaments psychotropes), de même que des conflits de rôles et des postures oppositionnelles, notamment vis-à-vis de nos mères. Mais nous les avons surmontées grâce à un fort investissement « émancipatoire » dans une carrière professionnelle. Nous butions donc sur une dissonance, un paradoxe : celui de vouloir aider des femmes dépendantes de drogues ou d'alcool, alors même que notre propre attitude restait imprégnée des représentations stigmatisantes les concernant, et qu'en plus nous envisagions de créer pour elles des lieux de prise en charge non mixtes, ce que nous aurions refusé dans la même situation.

*Cette introspection
individuelle, mais partagée,
révéla que nous avions toutes
vécu des dépendances*

Le regard intérieur porté sur nos propres blocages nous permit d'examiner avec empathie les déclarations des dix-sept femmes en situation d'addiction de notre enquête. Interrogées sur leurs besoins d'aide, elles exprimèrent leur méfiance à l'égard des « aides institutionnelles » et leur préférence pour des prestations offertes à toutes et tous, sans jugement, informelles, ambulatoires et « orientées vers le privé », ce que nous avons traduit par un besoin d'avoir « une amie à la maison ». Même si nous comprenions parfaitement cette demande, il est clair qu'elle ne correspondait pas à ce que nous avons imaginé et à ce que nous pouvions offrir.

APRÈS LES DISCUSSIONS ET LES ENQUÊTES, UNE DÉMARCHÉ INACHEVÉE ?

Progressivement, le groupe « Femme-dépendances » avait adopté une orientation socio-politique plutôt que thérapeutique, consistant à situer les problèmes d'addictions des femmes dans le contexte sociétal au sens large et en particulier dans la réponse sociale à leurs problèmes de santé. Leur prise en charge médicale, notamment la prescription de psychotropes, était marquée par des préjugés tenaces. C'est encore le cas aujourd'hui. Nous aurions

voulu mettre en place des actions concertées dans les entreprises en matière de santé et de consommation, mais rien de tel ne put se réaliser. Ce fut également le cas en Suisse alémanique : divers projets pour des structures d'aide non mixtes se heurtèrent à de fortes oppositions et à des refus de financement. D'une certaine manière, l'engagement de toutes celles qui se sont investies dans le groupe peut être considéré comme un travail militant à l'intérieur d'une structure professionnelle.

Après mon départ à la retraite en janvier 2000, le groupe « Femme-dépendances » quitta l'ISPA pour le GREA. C'est à lui et en particulier à Camille Robert, autrice d'un mémoire sur ce sujet, qu'il appartient de raconter la suite.

IMMERSION DÉROUTANTE DANS LE MONDE POLITIQUE

Dès décembre 1999, lorsque je débarquai au Conseil national, c'est en particulier sur le dossier des addictions que le passage de l'engagement professionnel à la politique institutionnelle présenta les plus graves dissonances. Mais il ne fut plus question d'une approche spécifique pour les femmes. Nous sortions d'une période troublée. Dans les années 90, les centres d'aide aux personnes concernées par l'addiction en Suisse romande étaient inquiets et désarmés, dans une situation de relative impuissance face aux scènes ouvertes du Platzspitz ou du Letten à Zurich. Des collègues en plein désarroi s'y rendaient pour tenter de rapatrier les jeunes de leur région. On dénombrait 450 morts d'overdose par année et la moitié des consommateurs et consommatrices étaient infecté·e·s par le virus du sida. Quand, à Genève, la Doctoresse Annie Mino lança

un programme de prescription médicale d'héroïne, nous avons jugé cette initiative salutaire mais téméraire, et personne n'aurait parié un franc sur les chances que cette approche gagne la Suisse entière. C'est pourtant une femme politique en la personne de la conseillère fédérale Ruth Dreifuss (mais pas seulement), qui déclencha une quasi révolution. Elle entreprit le voyage de Zurich et les paroles qu'elles prononça à la suite de son immersion au Letten eurent une portée considérable. Des portes s'ouvrirent pour des aménagements sanitaires immédiats et pour des mesures à long terme en matière de réduction des risques. Le parcours personnel de Ruth Dreifuss est d'ailleurs une illustration de la dualité qui devrait toujours exister entre la politique institutionnelle et l'engagement militant. En effet, après avoir quitté sa fonction en 2003, elle devint membre, puis présidente, de la « Global Commission » pour une politique de régulation des stupéfiants⁵.

Grâce à son engagement, le Conseil fédéral avança avec « détermination et humilité » selon les termes de l'époque, sur la révision de la Loi sur les stupéfiants, laquelle consacrait la politique des quatre piliers et devait instaurer un marché régulé du cannabis. En 2003, soit après que Ruth Dreifuss eut quitté le Conseil fédéral, désignée rapporteuse de la Commission qui avait examiné le projet, je fus soudain confrontée, devant le plenum, à une tempête brutale qui se termina par un refus sec et sonnante d'entrer en matière. Des collègues députés que je jugeais modérés, relayant probablement les attaques des milieux

sectaires proches de la scientologie, se lancèrent dans des diatribes d'une rare violence. Cette « loi scélérate » procédait d'une « distorsion morale et intellectuelle ». A les entendre, shootés dès le matin avant d'aller à l'école, les jeunes étaient destinés à devenir « des épaves » ! Interdire et renforcer la répression était pour eux la seule voie possible, alors qu'ils venaient de voter la légalisation de l'absinthe, une « valeur agricole et historique » capable de « créer une image dynamique et positive d'une région »⁶. Pendant ce temps, hors du Parlement, les cultures de cannabis étaient ravagées, les magasins de chanvre bouclés, et le produit, importé sans contrôle, retrouvait sa place sur le marché noir, enrichissant les trafiquants.

Idéologique, irrationnelle et incohérente, cette attitude viscérale de refus a bloqué, pratiquement jusqu'à aujourd'hui, l'avancée vers une politique des addictions rationnelle et cohérente. Ce coup d'arrêt législatif pose toutefois une question de portée générale, peut-être politiquement incorrecte, que je soulève en conclusion : celle de l'importance et du poids de la loi par rapport à l'engagement professionnel au quotidien. Son absence ou son inadéquation permet parfois des avancées à bas bruit, incite à des pratiques novatrices susceptibles de s'établir durablement. La pionnière Annie Mino en avait donné en quelque sorte la démonstration. Parfois, il semble qu'on peut se passer d'une loi. Mais pas d'une politique.

Contact : a.c.menetrey@bluewin.ch

Notes et références

1. Ce texte relate des éléments qui datent de près de trente ans : il se fonde sur des documents personnels, des archives incomplètes ainsi que sur des souvenirs. Les références exactes de certains événements sont donc souvent manquantes.
2. Citation tirée de l'exposé introductif à la première rencontre du groupe *Femmes – dépendances*
3. Entre 1990 et 2000, le groupe proposa et collabora à l'organisation d'un colloque national, « Femmes, hommes, dépendance », accompagné d'une exposition de photos « Les représentations de la femme en relation avec l'alcool et les drogues ». Il réalisa un calendrier pédagogique pour les écoles « Féminin pluriel », une recherche de terrain financée par l'OFSP : « Point

de vue sur les toxicodépendances des femmes en Suisse romande, enquête sur la demande et l'offre d'aide spécialement destinée aux femmes », et enfin un colloque romand portant sur les besoins d'aide des femmes dépendantes.

4. Le colloque « *Frauen Sichten Süchte* », (Les femmes dépendent de l'addiction) rassembla 200 femmes à Zurich en 1991

5. « La faillite des politiques répressives est particulièrement flagrante dans le domaine de la répression de la consommation de drogues : l'arrestation du consommateur ne permet que très rarement de remonter la filière de ses fournisseurs ». extrait d'une chronique signée par Ruth Dreifuss et Louise Arbour parue dans *Le Temps* le 03.09.19

6. Propos figurant dans le protocole officiel des débats



FORMATION ADDICTIONS

AUTOMNE 2023

GREAA

GRUPEMENT ROMAND D'ETUDES DES ADDICTIONS

**RECOVERY COLLEGE : « VOLONTÉ : PRISE DE TÊTE
OU PHILOSOPHIE »** 14 et 22 septembre

**RECOVERY COLLEGE : « SÉCURITÉ SOCIALE,
MES DROITS, MES DEVOIRS »** 15 et 29 septembre

**GRANDIR ET VIVRE AVEC INSTA, TIK TOK OU FORTNITE :
OUTILS POUR ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNEL·LE·S** 21 septembre

**MÉTHODES ET OUTILS DE PRÉVENTION
DANS LES FOYERS ÉDUCATIFS** 28 septembre

**PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS D'OVERDOSE ET
GESTES DE PREMIERS SECOURS** 2 novembre

RECOVERY COLLEGE : « MIEUX VIVRE AVEC L'ADDICTION » 9 et 16 novembre

JEUX VIDÉO : SITUATION PROBLÉMATIQUE OU ADDICTION ? 30 novembre

FORMATION DE BASE EN ADDICTIONS 3, 10, 17, 24 novembre
et 1^{er} décembre

Info et inscriptions | www.grea.ch | 024 426 34 34

INTERVIEW

Dr. Élisabeth Avril et Thomas Herquel par Camille Robert et Romain Bach (GREA)

Bien que les contextes politiques et sociaux soient différents, les salles de consommation à moindres risques suisses et françaises connaissent un certain nombre de défis communs: scepticisme et conservatisme, recrutement et motivation du personnel, politiques d'avenir... Cette interview croisée propose un tour d'horizon de ces enjeux avec deux professionnel·le·s très engagé·e·s dans la réduction des risques (réd).



Camille Robert : En France, les salles de consommation à moindres risques sont une politique plutôt récente. Pouvez-vous nous raconter l'ouverture de la salle de Paris ?

Élisabeth Avril : Ça a été un long processus qui a duré presque 7 ans et qui a démarré d'une impulsion associative. C'est venu en 2009 de ASUD, l'association d'auto-support des usagères et usagers de drogues en France, où on se disait que ce serait intéressant de se lancer dans cette question, dont peu de monde osait parler. D'autant plus qu'on voyait beaucoup d'usagères et d'usagers autour de la Gare du Nord à qui on donnait du matériel d'injection et qui allaient s'injecter dans le quartier, dans des conditions déplorables, depuis des années.

Pour lancer le débat, on a décidé sur un coup de tête de monter une fausse salle de consommation dans les locaux d'ASUD. On a appelé des collègues suisses, les journalistes qu'on connaissait, et ça a fait un buzz médiatique. On a eu presque tous les gros médias français qui sont venus dans cette fausse salle et ils étaient fascinés. On a eu plein d'articles et on s'est dit qu'il fallait qu'on continue, qu'il y avait une ouverture. Donc on est allé déposer le premier projet de salle de consommation à moindre risque à la Direction générale de la santé. On

s'est coordonné avec d'autres associations, avec la Fédération Addiction, on a pris notre bâton de pèlerin et on est allé voir des hommes et des femmes politiques. Ça nous a pris beaucoup de temps, beaucoup de soirées, on voyait le gouffre entre les politiques et ce qu'on faisait nous, mais on s'est bien marré.

Camille Robert : Ça a demandé de savoir mener une action « coup de poing », monter une fausse salle de consommation, parler aux médias, contacter les bon-ne-s politicien-ne-s. C'est du vrai travail politique !

Élisabeth Avril : Oui, et accepter de donner de son temps aussi, c'est vrai que j'ai passé un grand nombre de soirées dans cette affaire. Et puis il y a eu la Fédération Addiction, Médecins du Monde, l'Inserm qui sont entrés dans la danse et tout ça est monté crescendo. On est ensuite allé voir le Premier Ministre de l'époque, François Fillon, qui nous a reçu et qui nous a dit que cette histoire de salle de consommation n'était ni utile ni souhaitable. Donc ça a un peu freiné l'affaire, mais néanmoins la mayonnaise avait déjà pris. Quand le gouvernement Hollande est arrivé, on a repris les discussions. Il y a eu une nouvelle loi de santé publique, puis on a cherché un lieu pour ouvrir la salle. Le maire du 10^{ème} nous a beaucoup soutenu. Et maintenant, ça fait six ans que la salle existe. On espérait que d'autres dispositifs ouvrent en Ile-de-France, parce que celui-ci est vraiment insuffisant pour absorber le nombre d'usagères et d'usagers, mais malheureusement ce n'est pas le cas.

Camille Robert : Et en Suisse, est-ce qu'on peut dire qu'en comparaison, la création de ce type d'espace, c'est beaucoup plus facile ?

Thomas Herquel : Non je ne pense pas, ce sont des thématiques qui sont toujours hautement émotionnelles. Historiquement, l'enjeu est apparu pendant les « années SIDA », et le fait que c'est devenu une politique de santé a aidé à avoir une forme de consensus entre les

politicien-ne-s de gauche et de droite. Il y avait les images du Letten qui ont agi comme une sorte de repoussoir et on a voulu que ces gens soient en intérieur et en sécurité. Et puis en Suisse, avec le mécanisme des votations populaires, il y a un énorme travail d'argumentation auprès du voisinage et de la population à faire : on l'a vu à Lausanne notamment, où la population a dit non plusieurs fois au projet de salle.

Néanmoins, malgré ce contexte, on voit qu'à l'origine, Quai 9 a été pensé comme une structure provisoire. Les personnes qui ont ouvert la salle savaient que du jour au lendemain, la politique pouvait dire stop, au revoir et merci, et que tout le monde serait licencié. Et ça se ressent encore aujourd'hui : on a 20 ans de recul avec Quai 9, mais on voit que sa structure, son organisation, son bâtiment, tout a été fait pour être provisoire. Maintenant on a un gros travail à faire pour essayer de récupérer un immeuble qui ne se biodégrade pas tout seul et pour avoir des conditions salariales qui permettent aux collaboratrices et collaborateurs de faire carrière dans l'association.

Camille Robert : Il faut donc savoir convaincre des politicien-ne-s, mais aussi le voisinage ou encore la police. Comment fait-on pour convaincre tout ce monde de l'utilité des salles de consommation à moindre risque ?

Thomas Herquel : Je pense qu'il faut attaquer par en haut et par en bas, essayer d'avoir de bonnes relations au niveau institutionnel, avec les chef-fe-s de police, et aussi avec les personnes de terrain. Il faut participer à leur formation, qu'ils puissent voir l'intérieur de la salle et comprendre ce qu'on y fait. Et c'est un travail presque quotidien. Par exemple, dans le quartier il y a deux inspecteurs avec qui on s'entend très bien, à qui on fait attention et qu'on voit régulièrement. Ça facilite les choses parce qu'après eux parlent avec leurs collègues. Donc il faut prendre soin des élu-e-s, des voisin-e-s et des policières et policiers.

Romain Bach : Est-ce qu'entre les différentes salles de consommation, il y a des rencontres, des échanges, une forme d'entraide ?

Thomas Herquel : C'est vrai qu'on est un petit monde et qu'on se sert pas mal les coudes. On est toujours tellement content quand il y a d'autres salles qui s'ouvrent parce qu'il n'y en a quand même pas des masses. On va à Lausanne, à Paris, à Marseille, à Strasbourg et on reçoit aussi des collègues chez nous. Par exemple, en ce moment on essaie d'ouvrir des *sleep in* et pour le coup, on va regarder du côté de la France qui a 20 ans d'avance sur nous. Les échanges se font à tous les niveaux et c'est très important parce qu'on est peu nombreux à faire ça.

Élisabeth Avril : On a créé un petit réseau francophone autour des salles de consommation et c'est toujours inté-

ressant d'échanger et de se sentir moins seul. Au démarrage, on s'est beaucoup appuyé sur Quai 9 et Jakob Huber, qui est venu avec toute son équipe à Paris. Ça nous donnait de l'espoir, de nous dire que c'était possible, et les échanges de pratiques étaient très utiles, parce que c'est aussi un travail particulier. Même si on travaille depuis 30 ans dans la réduction des risques, la salle, c'est quand-même autre chose. Surtout en France, où c'est vraiment compliqué.

Nous, on a créé un « Platzspitz » récemment, Porte de la Villette, et on va à l'envers de l'histoire. La mairie de Pantin nous soutient, la police aussi. Je pense que les policières et policiers seraient les moins difficiles à convaincre, eux nous disent qu'il faudrait ouvrir des salles de consommation pour tous ces gens ! Mais pour la justice et la politique, la base, c'est toujours la guerre à la drogue. On le voit aussi avec l'explosion des réseaux sociaux. Il suffit de quelques personnes pour semer la zizanie. Certains nous accusent sur leur chaîne YouTube d'être financé par les narco-trafiquants et empêchent tout dialogue. Quand la mairie de Pantin organise une réunion avec nous, ils doivent appeler la police pour empêcher des personnes complotistes et xénophobes de faire irruption.

Camille Robert : Est-ce qu'on connaît ce type de problèmes à Genève ?

Thomas Herquel : Nous, ça fait 20 ans qu'on fait partie du paysage, mais je ne pense pas qu'on soit spécialement protégé. Avec l'arrivée du crack à Genève, la scène fait de nouveau un peu peur. Et puis on doit déménager dans les prochaines années, à cause du chantier de la gare, et là on voit que dès qu'un emplacement est proposé, il y a une levée de boucliers des riverains, des écoles, de tout le monde. Il y a des articles de journaux qui disent qu'on va envahir un quartier et amener de la drogue.

Tant que c'est calme, ça va. Mais dès qu'il y a du nouveau et que tu veux faire bouger les choses, d'un coup tu retournes sur la place publique. C'est aussi quelque chose de cyclique : cette année, on est à nouveau en période d'élections à Genève, et il y a toujours un opposant qui a une idée flamboyante sur ce qu'il faut qu'on arrête de faire, ce qu'il faut qu'on change ou sur où on devrait aller.

Camille Robert : Tout à l'heure, vous disiez que même si on a l'habitude de travailler dans la réduction des risques, la salle de consommation est quand-même différente. Comment fait-on pour motiver ses équipes ? Pour travailler dans ce type de structure, faut-il nécessairement être engagé et militant ?

Élisabeth Avril : La réduction des risques demande déjà un certain engagement. Quand on a commencé dans les années 1990 en France, on nous appelait militants, ce qui me faisait bizarre parce que je suis médecin : je me

disais qu'il y avait des gens qui avaient besoin de soins, alors donnons-leur des soins.

Cette salle de consommation, ça devait être une expérience pendant six ans. Au bout des six ans et en l'absence de stratégie, l'État a prolongé l'expérience pour trois ans, ce qui veut dire que dans trois ans on peut nous dire que c'est fini, plus de salle. Vous êtes tous licenciés. Et puis il y a des opposant-e-s qui nous filment quand on est dans la rue, quand on fait des maraudes, et qui postent leurs vidéos sur les réseaux sociaux et nous insultent. Il faut être irréprochable. Pas très agréable, donc, quand on travaille dans ces conditions-là. Et puis il faut s'investir autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, c'est-à-dire que si des riverains viennent nous voir, il faut répondre à leurs demandes. Si un usager s'injecte devant la salle, il faut s'en occuper. Pour certain-e-s collègues, c'est un changement important, parce qu'avant elles et ils travaillaient dans des centres où on s'occupe de l'intérieur, on ne s'occupe pas de ce qu'il se passe sur le trottoir ou dans la rue d'à côté.

Il y a aussi un sacré travail de sape qui est fait par les médias, la littérature et le cinéma sur l'image des usagères et usagers de drogues comme des personnes dangereuses, méchantes et prêtes à tout pour leur dose. Et c'est quand même bien imprimé dans l'esprit des gens. Donc je pense que oui, pour aller dans une salle et y travailler à plein temps, il faut un engagement. Chez nous ça commence à se stabiliser, mais au début on avait beaucoup de *turnover*. On se disait qu'avec le temps, on rentrerait dans une sorte de routine mais la politique qui est menée souffle un vent contraire. On a un Ministre de l'Intérieur qui repart à la guerre à la drogue et qui s'exprime largement là-dessus, qui s'exprime contre l'idée de la salle elle-même, en disant « la drogue, ça ne s'accompagne pas, ça se combat ».

Thomas Herquel : Je pense que c'est un travail qui est spécial, déjà par le fait d'être en contact avec les plus précaires. C'est effectivement assez usant s'il n'y a pas une forme d'engagement solide. Sans cela, les employé-e-s ne durent pas, parce que pour le même salaire à Genève, voire supérieur, tu peux travailler avec des gens qui vont moins mal. Et si on veut rester à jour avec les besoins des usagères et des usagers, il faut qu'on ait des gens sur le terrain, qui soient militantes et militants. Ça bouge tout le temps, il y a des nouvelles pratiques, des nouvelles personnes, des nouvelles choses. On a donc besoin de professionnel-le-s qui soient à la fois compétent-e-s mais aussi intéressé-e-s et militant-e-s sur ces questions-là. Et qu'elles et ils puissent faire des plaidoyers ailleurs. Pour moi c'est très important que n'importe lequel de mes collègues de Première Ligne puisse aller défendre l'association dans sa globalité et ce qu'on fait, en Suisse ou à l'étranger, de se sentir partie prenante, parce que comme ça a été dit, ce n'est pas un travail qui s'arrête à la porte. Après, c'est chacun son cahier des charges. Moi je

fais beaucoup ça et très peu d'accompagnement, et mes collègues font beaucoup d'accompagnement et un peu moins de plaidoyer. Mais je pense que tout le monde doit avoir cette capacité-là et que c'est aussi ce qui fait que le travail est intéressant. Alors oui, au niveau des places d'infirmières, infirmiers ou de travail social, on est un peu en dessous en termes de conditions salariales, mais je pense que quelque part, c'est compensé par cette envie de s'investir pour la dignité des plus précaires.

Camille Robert : Et comment se passe le recrutement de nouvelles personnes ?

Élisabeth Avril : En France, il y a une crise du personnel soignant, on manque terriblement de médecins, d'infirmières et d'infirmiers. On a traversé le désert, mais comme on n'a pas la possibilité d'ouvrir sans personnel infirmier, on a obtenu un financement pour avoir recours à des intérimaires. Pour que les gens restent, on insiste beaucoup sur la formation en interne, aussi pour les travailleuses et travailleurs sociaux. On propose régulièrement des formations sur des sujets

assez divers mais qui tournent autour de la réduction des risques, du soin et de la santé mentale. Je pense que c'est intéressant et rassurant pour les professionnel-le-s qui ne connaissent pas forcément la réduction des risques et qui arrivent dans le milieu.

On travaille aussi beaucoup sur l'idée d'engager des usagères et des usagers. Certains viennent nous voir avec l'envie de travailler, donc on les embauche non pas comme des pair-e-s, mais comme des salarié-e-s. L'association Gaïa compte presque 80 collaboratrices et collaborateurs et 14% de personnes environ sont issues de l'expérience. Le travail à la salle devient beaucoup plus intéressant pour tout le monde, y compris pour les personnes diplômées. Pour ça, on a du changer la loi, parce qu'un « ex-usager » ne pouvait pas entrer dans la salle. Moi j'embauche les gens pour leurs compétences, je ne mène pas d'enquête pour être sûre qu'ils ne sont pas « ex-usagers ». D'ailleurs, qu'est-ce que ça veut dire, ex-usager ? En bousculant les élu-e-s dans leur retranchement, on a pu faire changer ça.

Camille Robert : On l'a vu jusqu'ici, les salles s'inscrivent dans des contextes politiques qui changent, les substances changent aussi avec la montée du crack... Comment voyez-vous l'avenir des salles de consommation ?

Thomas Herquel : La première question, ce sera d'être adaptable. Comme je disais, Quai 9 devra déménager, et on réfléchit à une salle qui soit modulable, qui puisse changer selon les aléas, selon les consommatrices et les consommateurs. Parce que la seule chose dont je sois certain, c'est que ça va changer tout le temps. Dans quel sens ? Je ne me hasarderais pas à faire des prédictions, mais ce qui est sûr, c'est que ce ne sont pas des pratiques qui vont rester stables.



L'autre chose, c'est qu'on ne fait pas que ça : la salle a du sens quand elle s'inscrit dans un dispositif qui est cohérent avec les questions d'emploi, de logement, d'accompagnement administratif et juridique, de santé et de cure si ça devait être le choix de la personne. Et pour moi l'avenir est là : la salle est un très bon outil, mais qui est performant s'il fait partie d'un ensemble d'actions et d'activités en cohérence et au service des personnes consommatrices précaires.

Élisabeth Avril : Oui, je suis tout à fait d'accord. La salle de consommation, c'est comme quand on a ouvert le premier programme d'échange de seringues : c'était aussi un prétexte pour rencontrer les gens et mettre en place en lien avec eux, s'ils le souhaitent. On développe tout un tas de services ou d'orientations qui visent à améliorer leur santé et leur qualité de vie.

En Ile-de-France, il y a 12 millions d'habitant-e-s et on a qu'une seule salle, Gare du Nord. On est déjà monté à 400 passages par jour, seulement des injections. Pendant le Covid, on avait des places d'inhalation et on a explosé en vol. Avec 450 passages par jour, il y avait de la violence, c'était très compliqué avec le voisinage et mon équipe. Maintenant, on est revenu à quelque chose de stable. Ce qu'on veut, c'est une stratégie à l'échelle de la région Ile-de-France.

En 2019, avec l'association Aurore, on a demandé d'ouvrir une salle Porte de la Chapelle. Au moment où on allait ouvrir, les forces de l'ordre ont dispersé les 250 usagères et usagers dans tout Paris, et la préfecture a refait une sorte de Letten dans le 19^{ème} arrondissement. Ça a été une catastrophe, donc les forces de l'ordre les ont déplacés Porte de la Villette, et là s'est développé un camp où il y avait parfois 400 personnes dans des conditions délirantes. On intervenait avec une antenne mobile, toujours en nous interdisant d'ouvrir notre salle Porte de la Chapelle. On avait droit qu'à un espace de repos, puis ils ont démantelé le camp Porte de la Villette

et les gens sont retournés au point de départ, Porte de la Chapelle. Et nous on reçoit 330 personnes par jour dans ce lieu ; elles sont consommatrices de crack, d'alcool, de médicaments et parfois d'injections d'opiacés. C'est infini, et ça n'a pas de sens. L'avenir en France ? Notre salle est en expérimentation jusqu'en 2025, vu le contexte politique, je ne serais pas étonnée si en 2025 on nous disait ça y est, c'est fini, plus de salle de consommation.

Romain Bach : Paris accueillera les Jeux Olympiques en 2024, il y a un enjeu autour de son image et des scènes ouvertes de consommation. Êtes-vous impliqués dans les réflexions ?

Élisabeth Avril : Non, on ne nous implique pas. Fin mars, Porte de la Chapelle va fermer pour le début des travaux pour les Jeux et tout le monde devra à nouveau être déplacé. Le problème c'est qu'il y a une guerre entre la mairie de Paris et le gouvernement, ils ne sont pas du même bord politique. Le gouvernement Macron veut prendre la mairie et tout est fait pour discréditer la maire (ndlr : Anne Hidalgo), donc elle ne veut plus entendre parler de ces histoires de drogues. On revient à la bonne politique française : faites ça mais loin, je ne veux pas le voir. Il n'y a pas de stratégie. Mais vu l'ampleur du problème, ça ne peut pas fonctionner.

La Présidente de la région Ile-de-France, Madame Pécresse, a visité ce camp où il y avait beaucoup d'usagères et d'usagers et elle a quand-même dit qu'il fallait créer un village et les envoyer se servir dans ce village. Enfin, vous voyez le niveau abyssal de méconnaissance du sujet. Ils sont tous un peu populistes quand il s'agit de drogues, parce que ça rapporte des points. Ça met tout le monde d'accord sur le vilain usager de drogue. Et quand en plus il est noir et qu'il vient d'Afrique subsaharienne, c'est tout bénéf.

Romain Bach : Il y a une forme d'instrumentalisation de la politique de répression dans un cadre électoral ten-

La salle est un très bon outil, mais qui est performant s'il fait partie d'un ensemble d'actions en cohérence et au service des personnes consommatrices précaires

du. Ça devient des enjeux politiques qui ont finalement peu de rapport avec le terrain. Quels sont les enjeux en Suisse? Comment la drogue occupe l'espace public?

Thomas Herquel : Au niveau politique, les contacts sont radicalement différents. Alors oui il y a certains irréductibles qui sont contre la réduction des risques, mais ils sont minoritaires, même s'ils peuvent faire beaucoup de bruit. La politique drogues est stable à Genève depuis plus de 20 ans maintenant et on a de bons contacts avec les hauts fonctionnaires et les politicien-ne-s. On sort de deux législatures avec le même magistrat (ndlr : Mauro Poggia) qui nous soutenait et qui était très cohérent, que ce soit dans la presse ou en séance. Et ça, c'était vraiment agréable. Il y a les élections et ça va changer cette année, donc on touche du bois pour que ça continue ainsi.

Mais effectivement, c'est un enjeu qui est très polarisant et qu'il faut travailler à expliquer et réexpliquer. Et c'est vrai que maintenant que la problématique sida est loin, que tout le monde croit que l'hépatite c'est fini, on est encore quelques-un-e-s à s'en préoccuper mais si on est honnête, tout le monde s'en fout. C'est vrai qu'il y a moins de leviers qu'il y a quelques années. Donc nous avons saisi la question du crack au niveau genevois parce que tout à coup, il y a de nouveau une occupation de l'espace public par les consommatrices et consommateurs, et ça permet de déclencher des réactions aux niveaux politique

et budgétaire. Et cela nous permet de faire encore un pas dans l'amélioration du dispositif.

Camille Robert : Un dernier message à faire passer à nos lectrices et nos lecteurs?

Élisabeth Avril : Je voudrais dire que ce dispositif permet vraiment d'atteindre les personnes les plus en difficultés et que c'est vraiment important qu'il existe. Ça permet d'aller beaucoup plus loin que ce qu'on faisait dans les CAARUD ou dans les antennes mobiles. La salle améliore vraiment la situation de personnes en grande, grande, difficulté.

Thomas Herquel : Aussi, et ça c'est mon biais de sociologue, mais rappeler qu'il ne faut pas laisser la question de la consommation de drogues invisibiliser le fait que le gros du problème, c'est la précarité sociale et financière. On parle d'usagers et d'usagers qui sont avant tout des personnes précaires. Au niveau du marché de la cocaïne à Genève, nous, on voit peut-être 2% des consommatrices et consommateurs. Le reste, ce n'est pas à Quai 9 qu'ils consomment et donc, ce qui est problématique en termes de santé publique, ce n'est pas la drogue, ce sont les pauvres qui se droguent. Et je pense qu'il faut faire attention à ne pas oublier ça dans les discours : ce qui gêne, c'est le pauvre, pas le consommateur.

Camille Robert et Romain Bach : Merci beaucoup.


ADDICTION | SUISSE

Alcool, grossesse:

Ouvrons le dialogue!

Ressources et informations
pour les professionnel-le-s:



grossesse-sans-alcool.ch/espace-pro



Illustration: www.groselle.ch

LEGALIZE IT! UN ENGAGEMENT PAR ET POUR LES CONSOMMATRICES ET CONSOMMATEURS DE CANNABIS

Markus Graf (Legalize it!)

Traduit de l'allemand vers le français par Camille Robert

Depuis plus de 30 ans, l'association Legalize it! milite pour la légalisation complète du chanvre. En plus de suivre l'évolution politique du cannabis en Suisse, Legalize it! propose également des informations, des brochures et conseils juridiques personnalisés aux personnes qui consomment du THC. Markus Graf, membre du comité, raconte trois décennies d'engagement de cette association en faveur de la légalisation du cannabis (réd).

Trente ans en arrière, lorsque quelques jeunes ont consommé du haschisch pour la première fois, ils se sont demandés ce qu'ils consommaient exactement. Même les consommatrices et consommateurs plus âgé·e·s et de longue date ne le savaient pas vraiment. Beaucoup ignoraient alors qu'il s'agissait de la résine de la plante de chanvre (l'herbe, donc les fleurs de cannabis, n'existaient pas encore). Il y avait alors un vrai besoin d'informations. En 1991, l'association « KifferInnen Gruppe Legalize it! » a été fondée à cinq. Dès lors, un groupe de passionné·e·s s'est occupé des questions juridiques et politiques liées au chanvre. Entre-temps, l'association *Legalize it!* est devenue, avec plus de 500 membres, la plus grande organisation représentant les consommateurs et consommatrices de cannabis en Suisse. L'association est financée par des fonds privés et du travail bénévole.

THC ET DROIT

La politique en matière de drogues était sur toutes les lèvres au moment de la création de l'association : la misère autour des scènes ouvertes était criante. Mais le chanvre n'a jamais fait partie de ce problème : les membres de l'association considéraient n'avoir rien à voir avec les scènes de drogue de l'époque. On savait alors qu'une interdiction était inscrite dans la loi, mais pas ce qu'il se passait exactement lorsque celle-ci était ignorée. Des questions juridiques se sont rapidement posées. Nous avons donc mené quelques recherches et nous sommes

revenus compte que la loi était appliquée de manière très différente selon les cantons et qu'elle l'est encore aujourd'hui. Un exemple extrême a été le traitement de la possession d'une quantité minimale de cannabis. Depuis octobre 2013, la quantité minimale non punissable pour le chanvre est clairement définie par la loi dans toute la Suisse. Il a toutefois fallu six ans et deux arrêts du Tribunal fédéral pour que la législation soit appliquée telle quelle dans toutes les juridictions cantonales.

Dès le début, l'association a reçu de nombreuses sollicitations concernant des questions juridiques liées au cannabis. Pour y répondre, Sven Schendekehl, secrétaire, membre fondateur et membre du comité, a créé dès 1996 la première brochure d'aide juridique « *Shit happens* ». Celle-ci résume de manière simple la situation juridique autour des produits contenant du THC. La brochure a été constamment remaniée au cours de 14 rééditions et est disponible en ligne et en version imprimée. En ligne, on trouve en outre de nombreuses informations et documents actuels, dont des exemples de sanctions concrètes (ordonnances pénales). Les informations sont disponibles en allemand et, pour la plupart, en français et en anglais.

Le nom de la brochure d'aide juridique « *Shit happens* » n'est pas le fruit du hasard. De nombreux consommateurs et consommatrices ne s'adressent à *Legalize it!* que lorsqu'il est trop tard : souvent, elles et ils ont déjà fait une déclaration à la police ou sont même déjà dans les rouages de la justice. C'est pourquoi Sven Schendekehl propose

depuis toujours des conseils juridiques personnalisés. Chaque semaine, une poignée de personnes concernées se manifestent, car la répression touche encore des dizaines de milliers de consommateurs et consommatrices par an.

Mais qui sont ces personnes et quels genres de problèmes ont-elles? Il n'y a pas de profil type, il s'agit de personnes issues de toutes les couches sociales et de toutes les situations : du bénéficiaire de l'aide sociale au père de famille aisé possédant sa propre maison, en passant par la retraitée. Pour beaucoup, la perte du permis de conduire est le plus grand défi. Il n'est pas rare que la répression s'accompagne également de la perte de l'emploi, voire d'une partie du réseau social. De même, il arrive régulièrement que des personnes se fassent remarquer pour avoir importé des graines de chanvre pour leur jardin potager. Alors que la possession d'une quantité minimale (moins de 10g) n'est pas punissable, en cas de soupçon de culture, toute la palette de la répression peut être appliquée à partir d'une commande de graines de chanvre interceptée : d'un avertissement et de la confiscation du matériel à la perquisition du domicile par plusieurs agents de police en passant par des interrogatoires. Bien conseillé est celui qui se présente alors à temps chez Sven, car la limite entre infraction et délit est vite franchie.

Les travaux relatifs au THC et au droit ont toujours constitué les activités centrales de l'association. Cela ne changera probablement pas à l'avenir, car même si ça bouge sur le plan politique, les gens seront poursuivis encore longtemps parce qu'ils consomment du cannabis. Depuis 1996, l'association *Legalize it!* traite les données de dénonciation accessibles au public et documente la répression du chanvre en chiffres concrets.

LEGALIZE IT!?

« En fin de compte, l'association veut obtenir la légalisation complète du chanvre en Suisse », tel est l'objectif de notre association. Dans les phases initiales, beaucoup espéraient que le chanvre puisse rapidement devenir légal, à condition d'y travailler dur. Et pourquoi pas? Parce que si l'on se penche sur le sens de tout cela, on se rend vite compte que la répression du chanvre n'a non seulement aucune utilité, mais qu'elle pose en plus beaucoup d'inconvénients.

Plusieurs associations œuvraient à la fin des années 1990 pour la légalisation du cannabis et pendant longtemps, il a semblé que ce ne serait qu'une formalité. Il y avait alors des congrès sur le chanvre, des manifestations et une scène de magasins florissante. L'époque des magasins de chanvre tendait vers son apogée au tournant du millénaire. L'herbe était vendue comme « oreiller parfumé » et était disponible à chaque coin de rue, pas seulement dans les magasins spécialisés dans le chanvre. Le marché noir n'existait presque plus, car il n'était tout simplement pas

nécessaire de se rendre chez des dealers douteux dans la rue. La qualité était bonne, il y avait d'excellentes et très puissantes variétés *outdoor*, qui ont même été primées lors de la Cannabis Cup annuelle entre 1998 et 2006. Tout cela aurait été un terrain idéal pour faire avancer la légalisation. Pendant ce temps, nous avons dû faire le ménage dans nos associations, car nous en avions plusieurs avec peu de membres qui fonctionnaient en parallèle, ce qui était assez laborieux et peu efficace. Elles ont donc fini par fusionner et se sont fondues dans la nouvelle association *Legalize it!*.

Mais le Parlement refuse la légalisation du cannabis en 2004, la répression frappe et l'histoire de l'herbe vendue comme oreiller parfumé s'est arrêtée là. Alors que l'État avait perçu allègrement la TVA sur le chanvre pendant des années, la justice s'est mise à démanteler les magasins dont les taxes avaient été perçues jusqu'ici. C'est ainsi que l'initiative populaire fédérale « Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse » a vu le jour et a été déposée en 2006. Cependant, il ne restait plus beaucoup de moyens pour la campagne de votation et le 30 novembre 2008,

La répression du chanvre n'a non seulement aucune utilité, mais elle pose en plus beaucoup d'inconvénients

l'initiative a été clairement rejetée. Presque 10 ans plus tard, quelques membres de l'association *Legalize it!* ont voulu remettre le couvert. L'Uruguay et quelques États des États-Unis avaient franchi le pas de la légalisation, le Canada était sur le point de le faire. Nous espérions également pouvoir mobiliser suffisamment de personnes grâce à une forte présence dans les médias. L'écho médiatique et la portée publique ont été énormes, mais la mobilisation insuffisante. En outre, nous n'avons pas réussi à réunir suffisamment d'argent pour lancer une campagne digne de ce nom. C'est pourquoi l'initiative a été retirée avant le début de la collecte de signatures.

Finalement, les efforts et surtout les ressources financières ont abouti à des partenariats avec d'autres acteurs et la création de l'association Cannabis Consensus Schweiz (CCCH). Avec leur aide, l'initiative parlementaire « Régulation du marché du cannabis pour une meilleure protection de la jeunesse et des consommateurs » a été rendue possible, déposée par le conseiller national Heinz Siegenthaler au Parlement. Cette initiative souhaite que la culture, la production, le commerce et la consommation de cannabis contenant du THC soient conformes aux recommandations Commission fédérale pour les questions relatives aux addictions et à la prévention des maladies non transmissibles (CFANT). La prochaine étape consistera pour la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) et sa sous-commission à élaborer un projet d'acte législatif dans un délai de deux ans.

Au fil des années, il s'est avéré que les initiatives politiques ou sociales en Suisse, qui émanent de la base de la population, sont difficilement réalisables en ce qui concerne

la légalisation du cannabis. Il n'y a tout simplement pas assez de personnes à mobiliser. Soit le sujet n'est pas pertinent pour la politique, soit les politiciennes et politiciens conservateurs en profitent pour se profiler auprès de l'électorat avec des préjugés réfutés depuis longtemps. Les peines encourues par la plupart des consommatrices et consommateurs sont trop faibles pour qu'ils s'engagent activement. Pourtant, il y a toujours des cas où des personnes se retrouvent en grande difficulté à cause de l'interdiction du chanvre, le plus souvent à cause de la perte du permis de conduire ou de l'emploi.

Cependant, les membres de l'association *Legalize it!* essaient toujours de faire bouger les choses par des actions plus ou moins importantes. Par exemple, Michael Stapelberg a écrit et traduit une lettre ouverte à la maire d'Amsterdam, Madame Halsema, lorsque celle-ci a tenté une nouvelle fois de bannir les touristes des coffee-shops par le biais d'une réglementation. Nino Forrer se bat depuis un certain temps pour que la quantité minimale de cannabis (dont la possession est dépenalisée) ne puisse plus être confisquée. Pour ce faire, il s'est dénoncé lui-même au poste de police avec un gramme d'herbe, a déposé une plainte concernant la confiscation et a documenté tout cela de manière méticuleuse. Malheureusement, le tribunal n'est pas entré en matière sur sa plainte pour des raisons juridiques formelles. Les autorités ne voulaient absolument pas mener un procès exemplaire. C'est dommage, mais cela montre une fois de plus que ce genre d'action peut pousser les autorités dans leurs retranchements. Si les tribunaux avaient été sûrs de leur victoire, cela aurait valu la peine de participer à ce procès modèle.

PROTECTION DE LA JEUNESSE, PRÉVENTION ET SANTÉ

Pendant toutes ces années, la prévention et en particulier la protection de la jeunesse n'ont guère été à l'ordre du jour, car nous n'avions peu de contacts avec les jeunes. Nous avons rencontré beaucoup de consommatrices et de consommateurs qui ne consomment qu'avec peu de risques. Les cas problématiques sont extrêmement rares. Il en résulte que les thèmes de la prévention et de la protection de la jeunesse sont plutôt discutés dans le cadre de projets de régulation. L'association *Legalize it!* défend alors sur de nombreuses questions les mêmes points de vue que les professionnel·le·s du domaine des addictions.

Seul le marché noir profite de la situation juridique actuelle

La protection de la santé est cependant devenue un sujet récurrent. La forme de consommation du tabac, en particulier, a toujours été un sujet de discussion. Très tôt, les membres de l'association ont bricolé des vaporisateurs faits maison. Depuis que les premiers appareils sont arrivés sur le marché, les membres ont également la possibilité de les tester. Le magazine de l'association publie régulièrement des rapports de test et d'expérience sur différents vaporisateurs. L'interdiction de fumer s'est peu à peu imposée lors des manifestations où l'on fumait souvent du tabac ou, plus récemment, du chanvre CBD. Les vaporisateurs modernes de cannabis ou de tabac sont toutefois tolérés. Fumer, peu importe quoi, est de moins en moins accepté socialement.

Il est clair que l'association *Legalize it!* existera encore longtemps. En Suisse, il n'y aura probablement pas de solution proche d'une régulation telle que nous la connaissons à l'étranger avant plusieurs années. Sven et Michael proposent une variante concrète de légalisation pour la Suisse dans « La belle solution ». Leurs principes directeurs prévoient ce qui suit¹ :

1. le marché noir doit devenir moins attractif ;
2. les consommatrices, consommateurs et les personnes concernées par les effets de la consommation doivent être protégés ;
3. les libertés telles que la liberté de cultiver doivent être restaurées et recréées.

Comme nouvelle branche dans l'histoire de l'association, nous allons participer au projet pilote zurichois sur le cannabis et mettre sur pied un Cannabis Social Club. Nous pourrions ainsi permettre à au moins quelques dizaines de consommatrices et consommateurs d'avoir accès à du cannabis contrôlé.

C'est d'ailleurs nécessaire, car seul le marché noir profite de la situation juridique actuelle. Les cannabinoïdes synthétiques poseront à l'avenir des défis considérables aux consommatrices et consommateurs et feront de nombreuses victimes, des victimes politiques, des victimes d'une fausse retenue. Même si la situation légale est malheureusement très difficile à changer, l'association *Legalize it!* continue à s'engager pour aider les consommatrices et consommateurs là où c'est possible.

Contact : markus@hanflegal.ch

Référence

1. https://www.hanflegal.ch/wiki/fr/thc_recht/legalisierung

INTERVIEW

Pr. Michel Kazatchkine par Camille Robert (GREA) et Barbara Broers (HUG)

Médecin immunologue, Pr. Michel Kazatchkine s'est engagé dans le domaine des addictions dès les années 1980, en pleine crise du sida. Au fil de rencontres et d'expériences, ses pas l'ont mené sur la scène internationale pour défendre des politiques drogues progressistes, tournées vers la santé publique et la réduction des risques. Il a notamment participé à la création de la Global Commission on Drug Policy (réd).



Barbara Broers : D'où vous vient cet engagement pour la question des addictions? Pouvez-vous nous raconter votre parcours?

Michel Kazatchkine : Je crois que l'on peut le résumer assez simplement en disant que je suis un médecin du sida, depuis le tout début de l'épidémie. Je venais de la discipline médicale de l'immunologie, où les maladies sont très compliquées et les concepts que l'on manipule assez abstraits. Et brusquement, la réalité du sida nous a plongés dans la réalité sociale et dans une tragédie clinique, dans les années où il n'y avait pas encore de traitement.

Les usagères et usagers de drogues étaient évidemment l'un des aspects de cette brutale réalité sociale, à laquelle nous nous sommes trouvés confrontés et à laquelle nous n'étions pas préparés en tant que médecins hospitaliers. Je travaillais à l'hôpital Broussais, qui était à la limite des banlieues sud de Paris, dans une zone très prévalente de trafic et d'usage. Et très rapidement, le quartier a été dévasté par le sida. J'ai vu mourir beaucoup de gens. Je voyais mourir les frères, les sœurs, les cousins, les parents de gens que j'avais vus quelques semaines ou mois auparavant. Des associations de mères de quartier

se sont constituées, il y avait une prise de conscience de l'impact du sida sur les usagères et usagers de drogues dans ce quartier. Mais on n'avait pas de traitement... J'ai rencontré des personnalités qui m'ont marqué à vie et qui ont, je crois, marqué mon engagement sur ces questions d'addiction.

Il y avait un patient, que j'appellerai Nestor, qui m'a fait deux remarques qui depuis, sont avec moi tous les jours. Un jour, en consultation, je lui dis « écoute, il faut que l'on se revoie dans 3 mois et si tu veux, avant la prochaine consultation, tu pourrais refaire un test sanguin pour mesurer les lymphocytes ». Et il me dit « mais pourquoi? ». Je lui réponds que c'est pour suivre son évolution et il me dit « mais docteur, moi je ne veux pas que vous me suiviez, je sais où on va. Je veux que vous me précédiez, que vous anticipiez au lieu de me suivre ». Ça, pour moi, ça a été bouleversant. Et l'autre chose, c'est que peu avant de mourir – parce qu'il était conscient qu'il allait mourir – il est parti en Algérie, dans son pays natal. Et de là, il m'a envoyé une carte postale et sur la carte, il y avait écrit « Dites à Saïd (sida) qu'elle ne m'aura jamais ».

Vous savez que les médecins du sida, à ce moment-là, nous étions aussi des activistes politiques, publics et sociaux. Ce contact-là m'a marqué et m'a tout de suite orienté vers les addictions. En 1992, nous n'avions toujours pas de traitement du sida. Nous avons ouvert le centre Nova Dona à l'hôpital Broussais, un bâtiment préfabriqué qui est arrivé de nuit et sous protection policière à cause de l'opposition du quartier. Ce bâtiment avait 2 portes, une qui donnait sur l'hôpital et une sur la rue. Nous y avons d'abord ouvert un centre méthadone et d'accueil à bas seuil pour que les gens puissent se doucher, se reposer, rencontrer des professionnel·le·s des soins infirmiers et de l'assistance sociale. À l'extérieur, sur la rue, il y avait un échangeur de seringues qui n'était que le deuxième dans toute la ville de Paris.

Voilà comment tout a commencé. Et puis ma vie de médecin du sida a évolué vers une vie internationale quand je suis devenu le Directeur de l'Agence nationale de recherches sur le sida en France. C'était le moment où on prenait conscience des inégalités d'accès aux traitements entre les pays riches et les pays pauvres, et j'ai donc décidé de m'engager dans le sida international en venant travailler à Genève avec l'OMS et l'ONUSIDA. J'ai participé à la naissance du Fonds mondial de lutte contre le sida, c'étaient mes premiers engagements politiques et diplomatiques. Ensuite, je suis devenu le directeur du Fonds mondial et je crois que cette organisation a permis un essor considérable de l'accès à la réduction des risques dans le monde, même si nous partageons toutes et tous le constat qu'on est loin de là où on voudrait être. Il y a encore beaucoup d'obstacles législatifs, culturels, politiques et sociaux.

Voilà, en quelque sorte, le résumé de mon parcours et je vous remercie de l'opportunité de le raconter, parce que quelque part, ça a vraiment commencé avec Nestor.

Camille Robert : Et aujourd'hui, vous êtes engagé à la Global Commission on Drug Policy.

Michel Kazatchkine : La Global Commission réunit 26 membres venant de tous les continents. Ses membres sont des personnalités qui s'engagent à titre individuel, de citoyens de monde en quelque sorte, pour porter un plaidoyer de réforme sur les politiques drogues. J'y ai été invité à la création de la Commission même, en 2010, et j'ai participé à la première réunion qui s'est tenue à Genève, sous la présidence de Kofi Annan, dont je suis un élève. Il a été un mentor pour moi et à titre personnel, je lui dois beaucoup. Dans cette première réunion à Genève, il y avait l'ancien président du Brésil Fernando Henrique, l'ancien président du Mexique, Ernesto Zedillo, un ancien président de la Colombie, César Gaviria, et bien sûr Ruth Dreifuss, qui représentait la Suisse et l'Europe progressiste. Moi, à côté de ces grands personnages politiques, j'étais quelque part le médecin du groupe.

Cette commission publie chaque année des rapports qui, je crois, sont lus et respectés dans la communauté internationale, bien qu'ils fassent aussi débat. Je me souviens d'être allé plusieurs fois à Vienne avec Ruth Dreifuss, où se situe l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour présenter nos rapports, et bien entendu que la Fédération de Russie, la Chine, l'Iran et d'autres objectent beaucoup à ce que nous disons. Mais je crois que cette Commission apporte une sorte de cadre sur lequel beaucoup d'organisations et d'ONG peuvent s'appuyer. Nos rapports sont très référencés, très étayés par la science, nous faisons très attention à ce que nous disons. Et donc je crois que cette Commission a un apport considérable dans le plaidoyer international. Par exemple, en automne, nous sommes allés à Vilnius pour voir le

Parlement, les ministres, et la Lituanie a voté la dépénalisation de la possession de cannabis. C'est un petit pas, mais c'est déjà ça.

Donc voilà le genre de travail que l'on fait : nous allons blâmer les pays qu'il faut blâmer. Nous allons féliciter et encourager les pays qui s'engagent sur la voie des réformes. Nous publions des rapports et nous faisons aussi beaucoup ce qu'on appelle à Genève la *corridor diplomacy*, c'est-à-dire rencontrer les gens, parler et écouter.

Je crois que l'on ne peut pas vraiment se féliciter des politiques drogues dans le monde, et même en Europe

Camille Robert : On comprend bien que selon les différents pays et régions du monde, les priorités sont différentes parce que les situations et les politiques sont différentes. Mais quelles sont les priorités stratégiques de la Commission ? Comment choisit-on ses combats ?

Michel Kazatchkine : C'est vrai que les régions diffèrent beaucoup, mais dans l'ensemble, je crois que l'on ne peut pas vraiment se féliciter des politiques drogues dans le monde, et même en Europe, n'est-ce pas ? Il ne faut pas s'endormir sur nos lauriers. La France a par exemple inscrit la réduction des risques dans sa loi sur la santé publique, mais il ne faut pas fermer les yeux sur le fait qu'il y a 150'000 arrestations chaque année dans ce pays. En Europe, je ne vois pas vraiment de modèle quelque part, je vois plutôt un paysage qui demande que tous nos efforts continuent. La Commission a cinq priorités stratégiques :

- La première, c'est de placer la santé et les droits humains en tête de toutes les politiques en matière de drogues. C'est une priorité que nous nous sommes fixée quand le sida, l'hépatite et la tuberculose multirésistante étaient plus à l'agenda qu'ils ne le sont aujourd'hui, mais pour les personnes qui en ont besoin, cela reste une priorité. La santé des communautés, c'est-à-dire la santé publique, doit être une priorité absolue des politiques publiques en matière de drogues.
- La deuxième priorité va dans le même sens : il s'agit de permettre l'accès universel aux médicaments qui sont sous contrôle des conventions internationales. Je pense en particulier aux opioïdes, pour la douleur et les soins palliatifs. 85% de l'humanité n'a pas accès à ces médicaments.
- La troisième priorité, c'est la dépénalisation et faire cesser l'arbitraire des arrestations, les abus sur les droits humains et la surincarcération qu'il y a à l'échelle mondiale. Et donc la dépénalisation, c'est retirer du droit criminel et du droit pénal les questions de drogues. C'est une mesure de réduction des risques, parce que la pénalisation représente un risque élevé dans la consommation.
- La quatrième priorité, c'est de travailler avec la justice et la police, pour rééquilibrer les efforts et cesser de

s'attaquer aux plus petits, aux usagères et usagers dans la rue, aux petits dealers, aux petits trafiquants qui sont là pour des raisons économiques, et enfin s'attaquer au blanchiment d'argent, à ceux qui dés-tabilisent les États, les élections, la politique et les marchés.

Je crois que sur ces 4 points, nous sommes tous plus ou moins d'accord. Je me souviens très bien, d'ailleurs, à Vienne, du Président de l'ONUDC nous dire que nous étions d'accord là-dessus. C'est sur la 5^{ème} priorité que tout le monde n'est pas d'accord et cette 5^{ème} priorité, c'est la clé : il s'agit d'en finir avec la prohibition et de passer à un régime de régulation légale. Nous ne disons pas de « légalisation » des drogues, parce que ça voudrait dire l'achat de n'importe quoi, n'importe où. La régulation légale, c'est un système de vente encadré, comme pour l'alcool, le tabac, les médicaments et toutes les substances psychoactives licites. On régule le marché pour casser le marché clandestin et mettre fin à l'un des éléments les plus dangereux pour la santé des gens : la vente au marché noir, où vous ne savez pas ce que vous achetez.

Camille Robert : Tout à l'heure, quand vous parliez de l'engagement diplomatique, vous parliez de *corridor diplomacy*. Est-ce que les choses se jouent plus à côté des conférences que dedans ? Comment ça se passe, quel type de compétences faut-il avoir ?

Michel Kazatchkine : Vous connaissez Ruth Dreifuss : pour moi, c'est une diplomate admirable parce qu'elle est ferme dans ses convictions, elle sait où il faut aller, et en même temps, c'est une femme d'écoute. Très attentive, elle ne concède rien sur ses principes, mais garde toujours son sang-froid et sa courtoisie. Vous avez bien fait de poser cette question, parce que c'est vrai qu'il faut apprendre à s'exprimer en public, mais aussi en privé. Il faut être confiant dans ses certitudes et ses convictions, mais en position d'écouter l'autre, même si parfois c'est insupportable.

En pratique, ça se passe effectivement dans les corridors, autour d'un café, là où il y a des endroits pour être debout autour d'une table. À Vienne, Berlin, New York, Genève, nous organisons parfois des dîners avec les ambassadeurs et ambassadrices de ce que l'on appelle les *like minded countries* pour essayer de construire des coalitions en vue d'événements. On construit des stratégies diplomatiques. Par exemple, une de ces stratégies est l'utilisation de la fragmentation de la gouvernance en matière de drogues : cela veut dire que ce n'est plus l'ONUDC à Vienne qui a le monopole de la gouvernance, mais qu'aujourd'hui on parle de drogues à l'OMS, à l'ONUSIDA, au Conseil des droits de l'homme, où on est beaucoup plus progressistes qu'à Vienne. En utilisant toutes les autres portes de la gouvernance du système des drogues et cette fragmen-

tation, ça permet de faire pression sur des bastions plus conservateurs.

Barbara Broers : Est-ce que grâce à ce type de stratégie, on va également pouvoir convaincre des pays plus conservateurs d'avancer vers des réformes progressistes ? Comment faire pour convaincre au niveau des États ?

Michel Kazatchkine : Je pense que la leçon de la Suisse, c'est de nous apprendre qu'il faut que la population soit convaincue. Il ne suffit pas de convaincre le ministre, parce que le ministre va changer. Il ne suffit pas non plus de convaincre une majorité parlementaire, parce qu'elle aussi va changer. Il faut convaincre les gens. Je pense par exemple à la République tchèque qui avait dépénalisé, puis repénalisé, puis dépénalisé à nouveau sous la pression de l'opinion publique et de l'évidence scientifique.

Et là, vous, les associations, la société civile, vous avez un rôle considérable à jouer. Il ne s'agit pas d'être dans la confrontation, mais dans le dialogue. Moi je crois beaucoup aux échanges autour de cafés, avec les maires, les élus locaux, les policières et les poli-

ciers, dont beaucoup comprennent parfaitement ces questions. Et ces gens-là finiront par mettre la pression sur les parlementaires, qui doivent évidemment être une cible. Ce sont beaucoup de petits pas, on ne peut s'attendre à avoir des résultats d'un jour à l'autre, mais il faut rester ferme dans ses principes et avoir des messages simples. La Global Commission est là pour ça, justement.

Camille Robert : Il y a 30 ans, la Suisse était vue comme un pays précurseur avec sa politique des quatre piliers. Depuis, pas grand-chose n'a changé. Comment percevez-vous le rôle et la place de la Suisse aujourd'hui sur la scène internationale ?

Michel Kazatchkine : Je pense qu'il y a deux regards différents : la Suisse dans le monde et la Suisse qui se regarde elle-même. Sur la scène internationale, je continue de voir une Suisse qui soutient les politiques progressistes et les réformes, évidemment grâce à Ruth, mais aussi grâce à vos différent-e-s ambassadeurs et ambassadrices à Genève, Vienne et New York, qui tiennent toujours des propos très progressistes. Donc pour moi, même si la Suisse, dans les années les plus récentes, a été plus conservatrice qu'auparavant sur le plan international, en particulier avec Monsieur Cassis, on peut dire qu'elle garde une place particulière sur la scène internationale. On peut toujours compter sur elle.

Dans une perspective interne, oui, je crois qu'on stagne. Un constat que l'on peut faire sur l'Europe, c'est que les citoyen-ne-s sont dans une phase d'hésitation et d'inquiétudes. Est-ce qu'on est vraiment un continent prospère ? On est un continent en train de vieillir, on voit la révolution digitale, le chaos de l'ordre mondial et l'Europe n'a

Il faut être confiant dans ses certitudes et ses convictions, mais en position d'écouter l'autre, même si parfois c'est insupportable

plus la position de leadership qu'elle avait avant. On a voulu être très progressiste, on a fait de belles réformes, mais maintenant on connaît une période de doute social. La Suisse profite d'une stabilité politique différente du fait de son système politique, mais je pense que les citoyen-ne-s partagent ce doute. Donc pour moi, oui, la Suisse avance avec les projets cannabis et la recherche, elle garde ses atouts, mais elle cherche à toujours ménager la chèvre et le chou, et à force d'être prudent, parfois, on n'avance plus.

Donc on avance par petit pas, mais j'aimerais qu'on puisse faire de grands pas sur la prohibition, sur la peine de mort, sur les droits humains. Mais en ce moment, les vents sont contraires. À Vienne, les diplomates votent parfois sans avoir lu les rapports, ils votent parfois avec leur idéologie plutôt qu'après avoir longuement réfléchi, ou alors ils votent selon ce que leur conseillère ou conseiller leur disent de voter, et eux-mêmes sont plus ou moins bien renseignés. Il y a quelque chose de très artificiel dans le monde politique, où la société civile peut parfois être mise complètement à l'écart. Et d'un autre côté,

la diplomatie devient de plus en plus publique, alors qu'avant c'était une affaire privée. On dit toujours que les diplomates parlent derrière des portes fermées et ça continue, évidemment. Mais dans l'ensemble, la diplomatie est devenue publique dans le sens où elle est devenue une diplomatie de posture : vous devez satisfaire votre auditoire, vos citoyen-ne-s avec les mots qu'ils attendent de vous, ce qui vous pousse à adopter des postures fortes. Dès que vous dites quelque chose, ça part sur Twitter, sur les réseaux sociaux, et vous devez toujours rendre des comptes. Ça ne facilite pas les dialogues calmes et apaisés, mais d'un autre côté, ça ouvre une porte formidable à la société civile, parce que le politique est en permanence redevable à la société civile. Et si vous, vous suivez bien tout ce qu'ils font, vous pouvez les mettre devant leurs contradictions. Vous pouvez leur faire remarquer que ce qu'ils disent ne repose sur aucun argument ni aucune réalité scientifique. C'est là que vous avez un rôle très important : il me semble qu'il faut profiter de cette transformation de la diplomatie.

Camille Robert et Barbara Broers : Merci beaucoup.



FORDD
Fédération romande
des organismes de formation
dans le domaine des dépendances

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences and Arts
Western Switzerland

CAS INTERPROFESSIONNEL EN ADDICTIONS

15 ECTS

DAS EN ADDICTIONS

35 / 38 ECTS

| | |
|------------------------------|-----------------|
| Délai d'inscription : | 31 août 2023 |
| Début du CAS : | 2 novembre 2023 |
| Début du DAS : | 12 octobre 2023 |

Informations et inscriptions :
www.fordd.ch



GREA
GROUPEMENT ROMAND D'ETUDES DES ADDICTIONS



HUG
Hôpitaux
Universitaires
Genève



CHUV



HESL



La Source
Institut et Haute
Ecole de la Santé

SAVOIR NAVIGUER AUX CÔTÉS DES INVISIBLES: UNE POSTURE PROFESSIONNELLE ENGAGÉE DANS L'OMBRE

Patricia Fontannaz (Le Relais) avec des mamans de choc

Dans le milieu des addictions, s'engager ne signifie pas toujours s'activer, militer et s'exprimer. Au contraire, lorsque l'on travaille avec des personnes discriminées et marginalisées, une posture professionnelle engagée peut impliquer de savoir se mettre en retrait et d'être à l'écoute. Il s'agit de rendre leur place légitime aux personnes directement concernées, comme le raconte Patricia Fontannaz, travailleuse sociale hors mur, qui exerce avec des mères en situation d'addiction (réd).

J'entends encore la voix de cette jeune femme, adossée au mur devant le kiosque, qui m'interpelle quand elle m'aperçoit dans sa rue. « Mais vous en avez pas marre de nous faire des promesses ? » C'était il y a longtemps, mais je ne l'ai pas oubliée. Elle restera, comme l'appel de tant d'autres, comme une alerte, un phare, qui me rappelle que s'aventurer dans le champ des addictions et de l'accompagnement, sans entendre le cri des « sans voix », c'est prendre le risque de s'enliser chaque jour dans les évidences, et passer à côté de l'essentiel.

Mon terrain d'exploration est la rue, la ville surtout et ses espaces publics, mais aussi les recoins moins urbains, jusqu'aux territoires de fortune qui se font et se défont au gré des saisons et des trajectoires de vie des personnes marginalisées et discriminées par la consommation de drogues.

Il y a 30 ans, je découvrais le monde du travail social grâce à des personnes qui m'ont appris mon métier tout en me laissant découvrir par moi-même l'indicible chemin qui mène au cœur de l'humanité.

Des femmes et des hommes, ces pionnières et ces pionniers des années 90, dont beaucoup ont été emportés par le VIH, la drogue ou le mépris, ont marqué de manière indélébile mon parcours en tant que travailleuse sociale hors murs. Des éclaireuses et des éclaireurs qui par leurs mises en garde précieuses me hantent et me bousculent

aujourd'hui encore dans l'ombre de chaque nouvelle rencontre, lorsque je pense avoir compris, lorsque je crois enfin savoir.

DE LA RÉSISTANCE À L'ENGAGEMENT

C'est dans les espaces informels des rues lausannoises que j'ai entendu le chuchotement des mères qui refusent de capituler et veulent résister face au rouleau compresseur technocratique et aux politiques sociales et sanitaires sécuritaires qui emportent avec elles les possibilités de créer, d'innover, de faire alliance avec les personnes marginalisées par la consommation de drogues.

Les femmes consommatrices que j'ai rencontrées avec le temps, le temps nécessaire pour tisser une toile de confiance dans leur trajectoire faite de l'invisibilité nécessaire à leur survie, m'ont partagé leur combat pour être reconnues et entendues en tant que mères malgré le stigmate de toxicomanes qui semble les réduire inéluctablement à leur incompétence.

La honte, la culpabilité face aux injonctions et aux exigences de normalité les éloignent des dispositifs d'aide et de soins. Pétries par la peur du jugement, du placement ou d'être perçues comme inaptes, il leur est difficile de briser le silence.

La rencontre avec ces mères a mis en évidence l'absence d'espaces prenant en considération leurs besoins spécifiques, leurs préoccupations constantes face à leur rôle de

parent, les peurs, les méconnaissances et les représentations négatives des drogues favorisant la persistance d'une forme de stigmatisation.

Malgré un contexte structurellement peu favorable à la participation des personnes concernées, le travail social hors murs permet de créer des espaces de mobilisation et de résistance collective. Les liens de confiance tissés dans la libre adhésion avec des femmes devenues mères ont permis de prendre en considération leur besoin de reconnaissance et de favoriser leur participation dans une démarche communautaire : les mamans de choc.

A partir des échanges informels dans la rue, nous avons créé ensemble le « café des mamans », un rendez-vous devenu hebdomadaire dans un café lausannois par et pour des mères en situation d'addiction. C'est ensemble que nous avons défini les bonnes conditions de ces moments de rencontre, dont celle de la non-mixité souhaitée d'emblée par les femmes concernées comme une évidence, pour favoriser un sentiment de sécurité en réponse à leur besoin d'intimité, dans un espace d'entre-soi, de partage et de solidarité.

« L'engagement c'est trouver une utilité à une vie monotone et sans but, c'est trouver un sens pour une cause en laquelle on croit », partage Violette, une des mamans qui a participé à toutes les étapes de cette action collective des Mamans de choc, militante dans sa résilience pour un droit à une reconnaissance sociale et citoyenne.

Ce petit grain de sable informel et presque imperceptible que furent au départ les premières rencontres du café des mamans a permis peu à peu de prendre en considération la problématique de la parentalité en situation d'addiction mais aussi de déterrer les formes de discrimination encore tenaces dans les dispositifs d'aide et de soins face aux parents consommateurs et ses conséquences dramatiques sur les trajectoires de parentalité. Croire que nos savoirs professionnels sont complémentaires aux savoirs d'expériences des personnes qui ont une trajectoire dans les consommations de drogues, c'est oser se mettre en mouvement ensemble, cheminer côte à côte sans forcément savoir à l'avance où ça va nous mener, mais construire dans une logique de complémentarité nécessaire des nouvelles formes d'intervention solidaires et participatives.

De la réalisation du film « mamans de choc » en 2011, puis la réalisation d'une recherche-intervention sur la thématique de la parentalité en situation d'addiction dans le canton de Vaud en 2017, plus de 100 débats ont eu lieu à ce jour, en particulier dans les écoles de travail social, impliquant à chaque fois, la participation des mères concernées.

C'est l'accompagnement de ce processus de mobilisation des mères qui a permis de structurer leurs savoirs au fil

du temps et être reconnues peu à peu comme des partenaires nécessaires dans différents contextes professionnels, ceux de la formation des futur·e·s travailleuses et travailleurs sociaux en particulier.

JAMAIS RIEN SUR NOUS, SANS NOUS

Les mamans de choc avec lesquelles j'ai questionné cette notion d'engagement pour l'écriture de cet article, l'ont d'emblée associée à l'idée de combat, de lutte pour une reconnaissance sociale, pour revendiquer une place légitime autour de la table des négociations, des décisions. Surtout lorsqu'il s'agit des décisions qui concernent leur enfant.

Janique, maman engagée dans cette démarche depuis le début l'affirme :

Le travail social hors murs permet de créer des espaces de mobilisation et de résistance collective

« J'adore les débats, les partages, aider à une meilleure compréhension du problème à travers ce qu'on dit, mais aussi à travers des actes. L'engagement c'est une partie d'enthousiasme, et de croire que les choses vont changer, vouloir que cette problématique de la parentalité en situation d'addiction soit reconnue. Je m'engage pour que les choses changent et qu'avec mon expérience je puisse apporter quelque chose aux personnes qui travaillent avec cette problématique. Partager mes savoirs sur la manière dont sont prises certaines mesures, par exemple le placement d'un enfant. A l'heure actuelle, il n'y a pas assez de partenariat avec les parents dans ces moments-là.

Je m'engage ainsi parce que j'ai eu tellement de souffrances en tant que maman toxicomane, de ne pas être comprise, de ne pas avoir eu assez d'alliés, de partenaires. Je m'implique pour que les mamans à l'avenir puissent trouver et avoir des allié·e·s chez les professionnel·le·s qui les accompagnent. C'est grâce à ce lien de confiance, à cette alliance qu'une maman pourra accepter le placement de son enfant. Quelle place on lui laisse dans tout ça ? De plus, les mères ont besoin de partager avec d'autres mères qui sont passées par là... les professionnel·le·s peuvent parfois manquer d'humanisme, qui fait qu'on peut se sentir infantilisée ou trahie.

Je pense que le fait d'être accompagnée par une autre maman, ça laisse au parent concerné sa liberté de penser. L'engagement c'est aussi de bosser avec des humains et non avec un dossier. C'est une envie qui vient de l'intérieur, ce n'est pas seulement un protocole, un contrat de travail, pour moi c'est vraiment une implication humaine. »

Jamais rien sur nous sans nous, le slogan demandant une meilleure inclusion des personnes usagères de drogues est aussi celui des Mamans de choc. Il s'agit dès lors pour les professionnel·le·s du travail social d'adopter une posture



innovante en créant les conditions favorisant la participation collective des personnes marginalisées, avec tous les ajustements, les résistances de part et d'autres, et les enjeux de déplacement dans sa posture que cela implique.

S'ENGAGER SIGNIFIE AUSSI SAVOIR RENONCER

L'engagement, c'est peut-être savoir parfois rester dans l'ombre, oser ne rien faire quand l'urgence d'agir en tant que professionnel·le nous taraude, si ce n'est rejoindre les personnes là où elles sont. C'est accepter les stratégies d'invisibilisation, le retrait, le repli et la disparition parfois des personnes que nous accompagnons, non pas comme une déficience, un déni mais comme une invitation légitime et paradoxale à prendre en considération leurs savoirs. Une manière qu'elles ont de dire et de nous interpeller, elles les « sans voix », sur ce qu'on fait d'elles quand on les attend là où elles ne sont pas.

C'est s'engager dans une nouvelle posture qui exige un pas de côté, une forme de renoncement au savoir et résis-

ter à l'appel tout puissance de faire à la place des autres... et se mettre en mouvement aux côtés des personnes que nous accompagnons en acceptant une nécessaire coopération parfois conflictuelle. C'est là que se déploient les possibilités d'innover nos pratiques et de déjouer l'inéluctable scénario de répétition de la stigmatisation et de la maltraitance.

Nous avons plus que jamais une responsabilité face aux personnes consommatrices de drogues que la criminalisation pousse dans l'invisibilité et renforce la non-reconnaissance du droit à l'accès aux structures d'aide et de soins. La lutte contre les incivilités et les politiques de contrôle social participent au maintien de la stigmatisation et de la discrimination des personnes marginalisées en cherchant à les invisibiliser des espaces publics, pour répondre au sentiment d'insécurité.

Le développement d'une politique de réduction des risques basée essentiellement sur l'accès au matériel stérile ne permet pas de réduire les injustices et les discriminations à l'égard des publics qui consomment des drogues même si elle a toutefois permis d'améliorer les conditions de vie des personnes concernées.

Créer des espaces de mobilisation, collectiviser les savoirs expérientiels des personnes qui consomment permet de favoriser une meilleure reconnaissance sociale et de développer des politiques qui s'adaptent aux besoins spécifiques des personnes qui consomment des drogues, en particulier des femmes et des parents en situation d'addiction.

*C'est s'engager dans une
nouvelle posture qui exige
un pas de côté, une forme de
renoncement au savoir*

Ce combat que mènent les personnes consommatrices que je rencontre se déroule dans un contexte d'une guerre contre la drogue annoncée comme perdue. Avec elles, en apprenant à leurs côtés l'art de naviguer et de se rendre invisibles face aux exigences de normalité et d'autonomi-

sation, nous pourrions lutter contre les discriminations et le mépris qui tuent. Il s'agit d'accepter cette invitation à nous rapprocher encore un peu, s'ajuster un peu plus au rythme de leur pas, et s'engager à tenir la promesse de reconnaissance de leurs savoirs.

Contact : pfontannaz@relais.ch

M'ENGAGER DANS LE RÉTABLISSEMENT

Tania Zambrano Ovalle

Tania Zambrano Ovalle est paire-praticienne en santé mentale. Après des années de souffrance dans la consommation, elle s'est engagée dans une démarche de rétablissement. À la rencontre d'autres personnes concernées, elle s'est aperçue que la démarche de rétablissement prenait tout son sens lorsqu'elle s'engageait pour elle, comme pour les autres (réd).

En novembre 2022, s'est déroulée la Journée vaudoise d'addictologie au Centre hospitalier universitaire du canton (CHUV) à Lausanne. Dans le cadre de cette journée, j'ai participé à l'animation d'un atelier qui avait pour thème « La plus-value des Pairs Praticiens en santé mentale (PPSM) dans la réduction des risques ». Dans cet atelier, il s'agissait de présenter le rôle des PPSM en institution, notamment par le biais de mon expérience, et à travers des exercices pratiques. Par exemple, différentes vignettes cliniques ont été distribuées aux participant·e·s qui étaient amené·e·s à réagir et donner leurs points de vue.

Ce type d'atelier représente une opportunité de réflexion collective et d'autoréflexion. Ainsi, lors des échanges, un participant qui semblait quelque peu sceptique, s'est demandé en quoi mon investissement auprès des personnes concernées différait de celui du reste du corps soignant.

Cette question m'a semblée est pertinente, et y répondre me permet de mettre en évidence les liens existants entre l'engagement, le rétablissement et la paire-aidance.

L'ENGAGEMENT COMME FORME DE RÉTABLISSEMENT

Je me rétablis depuis juin 2015. Il m'a fallu avancer dans mon chemin de rétablissement pour réussir à prendre du recul et à porter un regard quant à l'implication, à l'engagement, et considérer mon rétablissement comme tel.

Pendant les premiers mois, il était primordial pour moi de ne pas consommer. La question qui primait, pour la première fois après tant d'années de tentatives avortées pour me rétablir, était « comment faire » et non plus « pourquoi je consomme ». Je me suis donc attelée à une réflexion sur la gestion de ma consommation, dans une perspective de réduction des risques, soutenue et accompagnée par mon réseau. À cette étape de mon rétablissement, cette démarche prenait tout son sens.

En juin 2015, je comptabilisais des années de consommation massive, devenues quotidiennes: mon état psychique, émotionnel et physique rendait vaine toute question et toute réponse concernant le « pourquoi ». Dans un état de profonde souffrance, la seule chose qui prenait son sens était comment ne pas consommer.

Après des années d'échecs, j'ai choisi de m'essayer à l'abstinence. Si au départ il m'a fallu élaborer des stratégies et des tactiques pour m'éviter la tentation de la consommation, petit à petit, je suis parvenue à être en pleine possession de mes moyens: tant intellectuels que psychiques et émotionnels.

Une des premières actions que je suis parvenue à mener à bout, sans en être réellement consciente, a été d'intégrer l'association La Maraude à Lausanne. Il s'agit d'une association qui répond aux besoins des personnes en grande précarité et sans domicile fixe. L'équivalent de la Soupe populaire, si ce n'est que cette association se déplace d'un lieu à l'autre, tous les soirs de l'année, été comme hiver.

Pour la première fois, après tant d'années, je disposais de capacités me permettant d'assumer un rôle auprès de la population et de mes pair-e-s. Sans que je le sache, les années de souffrance ont pris tout leur sens, car ce sont elles qui, lors de cette expérience associative qui a duré deux ans, m'ont permis d'être en lien avec les usagères et usagers de la Maraude et par ricochet, avec moi-même.

Par effet de miroir, sans jugement aucun et avec une certaine émotion, j'ai pour la première fois pris conscience que j'étais comme elles et eux, mais que j'étais également en train de me sauver. Cette première expérience d'engagement de mon temps et de ma personne a pris tout son sens et a été un premier moteur de mon rétablissement.

LA PAIRE-AIDANCE COMME BIEN COMMUN

Avec le recul, je suis consciente que cette expérience débutée en 2018 et qui s'est arrêtée en 2020 a été la prémisse de ce que je suis aujourd'hui. Pourtant, pour répondre à la question qui concerne les spécificités et la plus-value des PPSM, il me vient aussi à l'esprit une expérience qui n'a rien à voir avec la santé mentale. Elle est parlante, car elle incarne à mon sens le véritable espoir qui surgit lorsqu'une personne concernée, souhaitant se rétablir, rencontre un-e pair-e qui est en voie de rétablissement.

En janvier 2016, je suis tombée malade. Des années de négligences quant à ma santé ont eu également pour conséquence de générer une inflammation chronique de la cornée. Lorsque je consommais, j'avais déjà souffert d'abcès à la cornée, toujours soignés dans l'urgence et la précipitation. Après plusieurs mois de rétablissement, l'état de mes yeux et de ma cornée a nécessité une prise

en charge extrêmement lourde et longue : il s'agissait de sauver le nerf optique et de soigner une inflammation devenue chronique. Malgré une prise en charge conséquente, j'ai souffert de nombreuses nouvelles inflammations de plus en plus violentes pendant les mois qui ont suivi. Une situation qu'aucun-e professionnel-le ne parvenait à contrer. J'étais à ce moment-là suivie par un spécialiste des maladies de la cornée qui, lui-même, déclarait forfait.

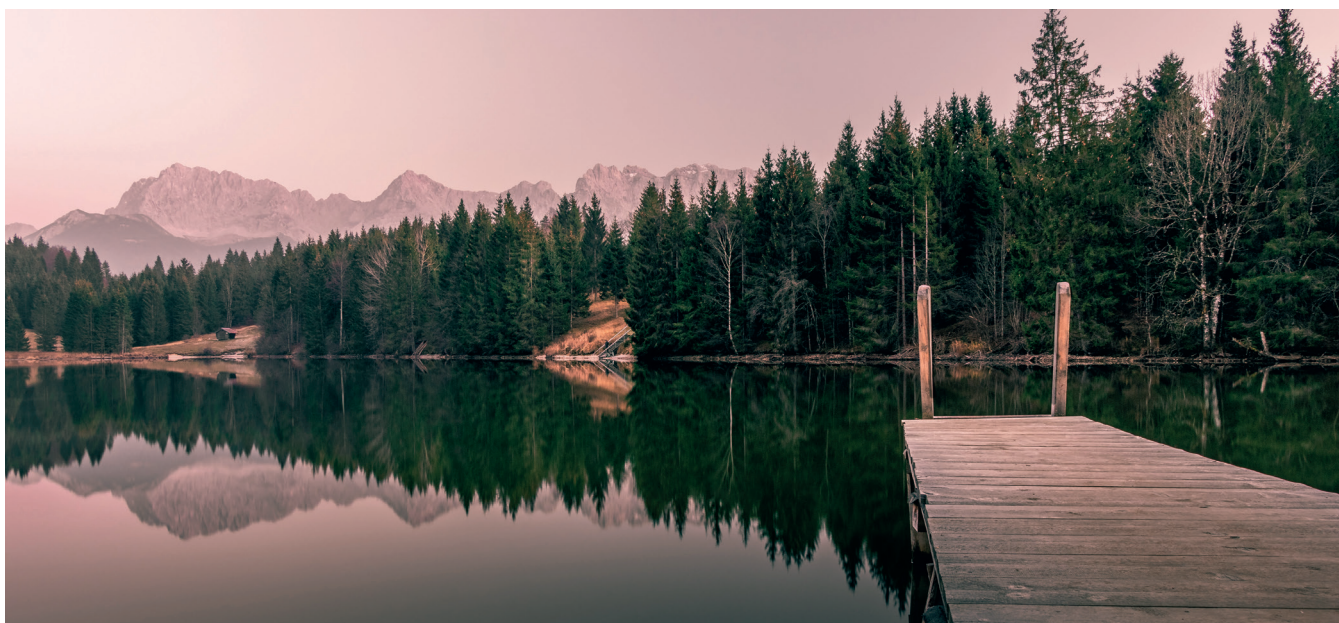
De manière naturelle, nous nous approchons et donnons de la valeur à ce que vivent nos semblables

Lors d'un énième passage aux urgences ophtalmiques, alors que j'attendais mon tour, j'ai entendu la conversation d'une usagère qui attendait comme moi. Elle expliquait à son conjoint de quelle manière elle souffrait et décrivait exactement mon expérience. Comme moi, elle avait un grave problème d'abcès à la cornée, mais elle allait mieux. C'est tout naturellement que je me suis approchée d'elle, j'ai pu lui poser des questions et elle a partagé avec moi des conseils et m'a orienté vers son médecin dans un centre ophtalmique non loin de là.

Je ne peux pas décrire le sentiment d'espoir après tant de mois de souffrance, d'angoisse et d'inquiétude : le suivi a porté ses fruits, une prise en charge longue a permis que je sauve mes yeux également.

Cette rencontre entre « pair-e-s » me semble être inscrite en chacun-e de nous. De manière naturelle, nous nous approchons et donnons de la valeur à ce que vivent nos semblables. C'est ce mécanisme, ce besoin de trouver des réponses à nos souffrances qui sous-tend la paire-aidance, son engagement et le rétablissement. Selon moi, l'auto-support est un bien commun.

Pour ma part, mes ressources en tant que professionnelle de la santé mentale reposent sur des années de souffrance en lien avec la maladie de la dépendance. Je tâche de ne



pas influencer le chemin de l'autre, mais je le soutiens dans ses tentatives pour aller de l'avant en prenant en compte mon propre vécu et en lui laissant la place pour qu'il trace son chemin par lui-même.

Enfin, pour en revenir à la remarque du participant lors de l'atelier de la Journée vaudoise d'addictologie, il est vrai que l'envie de soutenir, accompagner l'autre et de l'aider à se soigner ne nécessite pas que l'on ait vécu une expérience personnelle longue ou douloureuse de troubles en santé mentale. Néanmoins, l'accompagnement des PPSM représente une réelle plus-value en complément du suivi des professionnel·le·s. Chacun·e élabore et utilise à sa manière, des ressources et des outils. Les PPSM puisent dans leur vécu, dans ce qu'ils ou elles ont appris sur leur maladie, leurs situations

Dans une société où l'accent est mis sur les forces, soudain ce sont les fragilités qui prennent toute leur valeur

personnelles et leurs parcours de vie et de soin. Dès lors les PPSM parviennent par exemple à susciter du courage et de l'espoir auprès des personnes concernées. Ces dernières se sentent également en confiance pour aborder leur problématique.

En ce sens, nous vivons un véritable changement de paradigme : dans une société où l'accent est mis sur les forces, soudain ce sont les fragilités qui prennent toute leur valeur. Rétrospectivement, je pense d'ailleurs

que l'ouverture d'esprit a été la première des exigences à laquelle il a fallu que je me plie, pour commencer à me rétablir. Dans l'engagement auprès des autres, l'ouverture d'esprit est également un prérequis à mes yeux.

Contact : tania.zambranoovalle@gmail.com

NEZ ROUGE: UN EXEMPLE D'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Christel Sommer (Nez Rouge Suisse)

Depuis plus de 30 ans, les bénévoles de Nez Rouge sillonnent les routes chaque fin d'année pour ramener les automobilistes en sécurité : un bel exemple d'engagement communautaire dans une posture de non-jugement. Christel Sommer, directrice opérationnelle de la Fédération Nez Rouge Suisse, présente l'histoire et le fonctionnement de cette organisation qui a su créer sa place dans le paysage suisse (réd.).

Nez Rouge est une campagne de prévention citoyenne pour plus de sécurité sur les routes lorsque les facultés sont affaiblies. De belles valeurs humaines sont véhiculées depuis les débuts de Nez Rouge : sécurité, prévention, responsabilité personnelle, exemple symbolique et concret et engagement bénévole.

Dans l'univers de Nez Rouge, on connaît toutes et tous surtout les bénévoles. Elles et ils sont à la base de notre action. Sans ces volontaires et leur engagement magnifique, rien ne serait possible et l'Opération Nez Rouge aurait sans nul doute remis ses véhicules au garage depuis longtemps. Or, il n'en est rien. Nez Rouge est une campagne au succès durable, un succès que nous devons sans conteste à l'engagement bénévole.

Au niveau structurel, les bénévoles s'engagent au sein d'une association régionale, nommée section Nez Rouge, qui est pilotée par un comité (en moyenne six bénévoles par comité pour un total de 150 membres dans toute la Suisse).

Les 22 sections Nez Rouge sont regroupées au sein d'une organisation faitière, la Fédération Nez Rouge Suisse, en charge de la structure opérationnelle au niveau national. La Fédération Nez Rouge Suisse soutient et supervise les activités des 22 sections Nez Rouge d'une manière efficace, coordonnée et démocratique. Sa présidence se compose de cinq membres bénévoles.

La Fondation Nez Rouge, quant à elle, veille au respect du concept, des valeurs, du but et de la marque Nez Rouge. Son Conseil de fondation se compose de trois membres bénévoles. L'ensemble des structures de Nez Rouge sont des organismes sans but lucratif, la Fondation étant depuis ses débuts reconnue d'utilité publique.

L'HISTOIRE DE NEZ ROUGE

Pourquoi « nez rouge », pourquoi est-ce que les bénévoles s'engagent et de quelle manière ? C'est bien volontiers que nous vous racontons dans cet article cette magnifique histoire d'engagement qui est la nôtre.

Notre histoire débute par un hommage à notre fondateur, le Docteur Jean-Luc Baierlé, décédé en 2021. À tout seigneur, tout honneur. C'est bien lui qui avait entendu parler de Nez Rouge au Québec, une région dans laquelle il se rendait régulièrement en famille, et c'est encore lui qui a « importé » le concept canadien en Suisse, dans le canton du Jura dont il était à l'époque le médecin cantonal.

L'opération Nez Rouge a 33 ans

C'est en 1990 qu'est organisée la toute première Opération Nez Rouge sur sol helvétique, en collaboration avec la Ligue jurassienne contre les toxicomanies. Elle en a fait du chemin, cette opération de prévention qui n'était pas censée durer à l'origine, puisqu'elle souffle ses 33 bougies cette année.

L'objectif de Nez Rouge est de diminuer le nombre d'accidents de la route causés par la conduite d'un véhicule lorsque les facultés sont affaiblies.

Les trois missions de Nez Rouge, en lien direct avec la prévention routière, sont les suivantes :

- Sensibiliser la population dans son ensemble aux risques que représente la conduite d'un véhicule lorsque les facultés sont affaiblies
- Promouvoir le système du « chauffeur désigné », la personne apte à la conduite au sein d'un groupe qui se chargera de ramener les autres
- Organiser l'Opération Nez Rouge durant les fêtes de fin d'année et ramener symboliquement et concrètement chez elles les personnes ne se sentant pas en état de conduire

Pourquoi le nez de Nez Rouge est-il rouge ?

Une légende urbaine raconte que si le nez de Nez Rouge est rouge, c'est pour l'assortir à la couleur présumée du nez des personnes reconduites par les bénévoles.

Or, il n'en est rien. À ce stade, nous avons parlé de facultés affaiblies d'une manière générale, une désignation qui inclut certes la consommation d'alcool, mais aussi de drogues et de médicaments. À cela s'ajoutent la fatigue, le stress, la conduite nocturne/hivernale et encore d'autres facteurs. Dans la limite de nos possibilités (nombre de bénévoles présents, conditions climatiques, etc.), nous ramenons celles et ceux qui nous le demandent, quelle qu'en soit la raison.

Nez Rouge ne donne pas un message moralisateur et notre charte éthique du bénévolat inclut le non-jugement. Cet aspect du concept Nez Rouge est certainement aussi l'une des clés de notre succès. Nez Rouge, c'est un peu le « cadeau de Noël » (oui, la prise en charge est gratuite et les dons utilisés pour le fonctionnement de Nez Rouge) fait aux automobilistes durant la période des fêtes de fin d'année.

Si l'on veut comprendre pourquoi le nez de Nez Rouge est rouge, il nous faut nous intéresser aux histoires et aux légendes. Celle qui nous intéresse ici est très connue en Amérique du Nord puisque le renne, mascotte de l'Opération Nez Rouge visible sur notre logo, fait référence à Rodolphe, le petit renne au « nez rouge » du Père Noël.

La légende raconte qu'un renne fut mis à l'écart par ses compagnons, la couleur rouge de son nez n'étant pas du goût de tous. Pourtant, grâce à ce nez lumineux, le renne réussit à éclairer la route du père Noël qui s'était égaré en plein blizzard avec son traîneau. Il fut alors réintégré au sein du troupeau et devint un héros.

Rodolphe « qui raccompagne et montre le chemin » était donc un symbole et porte-parole tout trouvé pour notre

campagne de prévention : « Le message de Rodolphe, notre renne au nez rouge, vise à responsabiliser les automobilistes lorsque leurs facultés sont affaiblies (désigner au préalable un chauffeur apte à la conduite, appeler un proche, prendre un taxi ou les transports en commun, dormir sur place ou encore appeler Nez Rouge durant les fêtes de fin d'année). »

Des milliers de bénévoles se sont ainsi engagés sur les traces de ce petit renne, contribuant eux aussi à la création d'une histoire dont la prévention routière et les liens sociaux sont les véritables héros.

A ce propos, voici ce qu'en disait le Docteur Jean-Luc Baierlé¹ :

Nez Rouge, la force du lien.

L'homme est un animal social, disent les sociologues. Rodolphe aussi, certainement. Tout seul, il ne ferait pas grand-chose, même en tête de l'attelage des rennes du fameux traîneau. Au cœur de tout cela, il y a le lien et la force qu'il donne à l'ensemble. Car 1+1, ça fait bien plus que 2 !

Voici plus de trente ans que Nez Rouge a bâti son réseau dans tout le pays, et un réseau, ça ne fonctionne qu'avec de bonnes connexions. Chaque section, c'est avant tout une équipe soudée qui se met bénévolement au service de ses concitoyennes et concitoyens. C'est une force. Au sein des comités, chacun·e tisse et entretient des liens qui rendent l'action possible et sont garants de son succès. Aller vers l'autre, lui offrir son aide avec générosité, se sentir unis par une volonté commune, un idéal partagé avec des valeurs éthiques, passer ensemble des nuits à attendre les appels et à partir sur les routes, ça aussi ça crée des liens.

Car chaque transport est une rencontre. Et ça commence par un appel téléphonique, le premier contact, premier lien d'une personne qui, grâce à Nez Rouge, décide de prendre ses responsabilités pour la sécurité routière et choisit de confier la conduite de son véhicule à nos bénévoles. Nos bénévoles qui sortent à cette occasion de leur zone de confort pour venir offrir à cette personne qu'ils découvrent un service sympathique et gratuit et la raccompagner en toute sécurité.

Tout ça n'est pas banal et le lien créé, même s'il est fugace, est fort et profond. Il repose sur une bonne dose de confiance, le respect d'autrui et un sens aigu des responsabilités.

Si chaque section développe sa dynamique et sa cohésion interne, elle est aussi en lien étroit avec toutes les autres dans le pays, soucieuse de mener cette action commune en toute harmonie dans le respect des valeurs de Nez Rouge. Ces liens sont forts, ils sont la force de notre action communautaire.

UNE ACTION COMMUNAUTAIRE DE GRANDE ENVERGURE

Même si l'Opération Nez Rouge reste avant tout symbolique, il n'empêche que les chiffres qu'elle totalise, année après année, sont loin d'être négligeables.

Au niveau du travail accompli en matière de sécurité routière, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Au fil du temps, nous avons accompagné en toute sécurité quelques 510'000 personnes au total (246'000 transports).

Le chiffre que nous ne connaissons pas, c'est bien entendu celui des accidents évités. Une étude Link financée en 2016 par le Programme National Alcool a toutefois mis en évidence ces quelques chiffres²:

- Notoriété: 93% de la population connaît Nez Rouge
- Populaire: 94% de la population a une bonne opinion de Nez Rouge
- Efficacité: pour 93% de la population, l'Opération Nez Rouge contribue à favoriser l'adoption d'un comportement responsable face à la conduite avec des facultés affaiblies. La simple évocation de « Nez Rouge » fait réfléchir 58% de la population suisse à son propre comportement en la matière.

BÉNÉVOLAT

Chiffre clé de l'engagement, le nombre de bénévoles en dit long sur le soutien et l'implication des citoyennes et citoyens pour notre campagne de prévention. Durant l'Opération Nez Rouge en décembre 2022, nous avons pu compter sur 6'500 engagements bénévoles au total: pas si mal après des mois de crise sanitaire, une Opération Nez Rouge sans accompagnements en 2020 et avec des accompagnements organisés dans quelques régions seulement en 2021. Nous atteignons ainsi un nombre cumulé de 178'000 engagements bénévoles depuis les débuts en 1990.

A ces chiffres s'ajoute tout le travail d'organisation des comités durant l'année, avec les nombreuses séances de

travail, les ateliers, les congrès, les assemblées générales, les séances d'information, les repas de remerciement, la recherche de bénévoles, de véhicules et de lieux pour les centrales, les actions de promotion, etc. Un travail tout simplement titanesque et remarquable. Chapeau bas aux bénévoles pour cet engagement!

Alors forcément, à Nez Rouge, on est toujours à la recherche de bénévoles, que ce soit pour les comités des sections ou pour les accompagnements en fin d'année. Chaque bénévole est à la fois un exemple, un porteur du message de prévention et un multiplicateur (diffusion au niveau professionnel, familial et social). Il véhicule aussi une image sympathique de l'Opération Nez Rouge.

Comme chaque section Nez Rouge est relativement indépendante, l'engagement reste local pour tout ce qui est de l'organisation sur le terrain (centrales, bénévoles, transports, médias et partenaires régionaux). La campagne est ainsi idéalement démultipliée au niveau régional/local. Cet esprit régional et local est également l'une des clés de la réussite de Nez Rouge. Les soirées en centrale ont une dimension familiale très appréciée.

L'engagement bénévole reste ainsi au cœur de la campagne de prévention de Nez Rouge.

COORDINATION DE LA CAMPAGNE DE PRÉVENTION

Au niveau national, la campagne de prévention est orchestrée par la direction opérationnelle de la Fédération Nez Rouge Suisse. Un seul poste de travail « non bénévole » permet de coordonner efficacement le tout. Passionnée par le bénévolat et la prévention autant que par les contes, c'est Christel Sommer qui s'en charge depuis plus de 11 ans. Planification, organisation, budget, projets, promotion, communication, congrès et partenariats nationaux sont « pilotés » avec enthousiasme et dynamisme depuis Porrentruy, un clin d'œil aux origines jurassiennes de Nez Rouge.

Contact: info@nezrouge.ch

Références

1. Fondation Nez Rouge. Rapport annuel 2020. Porrentruy, 2021

2. Link Institut. Nez Rouge Suisse, Notoriété. Lausanne, 21 janvier 2016



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

GRE

GRUPEMENT ROMAND D'ETUDES DES ADDICTIONS

Assemblée générale du GREA

Pré-programme

14:30 - 15:30 Assemblée statutaire

16:00 - 17:30 Colloque du GREA : Conférence par l'*International Drug Policy Consortium* (IDPC) sur la régulation des substances suivie d'une table ronde sur les enjeux suisses autour du cannabis.

17:30 Apéritif

**JEUDI 1^{ER} JUIN 2023
LE CAZARD, LAUSANNE**

Informations et inscriptions | www.grea.ch | 024 426 34 34

IMPRESSUM

Adresse des éditeurs

Addiction Suisse

Ruchonnet 14, CP 870, 1003 Lausanne

Groupement Romand d'Études des Addictions GREA

Rue Saint-Pierre 3, CP 6319, 1002 Lausanne

Rédaction en chef

Frank Zobel, Addiction Suisse - **Camille Robert**, GREA

Comité de rédaction

Barbara Broers, HUG - **Marina Delgrande**, Addiction Suisse - **Camille Robert**, GREA - **Ann Tharin**, HES-SO - **Valentine Schmidhauser**, Addiction Suisse - **Marc Wittwer**, OFSP - **Frank Zobel**, Addiction Suisse.

Abonnements

Addiction Suisse, CP 870, 1003 Lausanne, T. 021 321 29 85, F 021 321 20 40, medias@addictionsuisse.ch

Site : <https://shop.addictionsuisse.ch/fr/15-periodiques>

Parution

3 fois par an

Abonnement

Suisse : Fr. 45.- par an - **Étranger** : Fr. 57.- par an

Graphisme

SDJ-Design, Sabine de Jonckheere

Mise en page

Camille Robert, GREA

Images

Photos Unsplash: p. 13 Behzad Ghaffarian; p. 24 Tabitha Turner; p. 26 Mario Dobelmann.

Les articles signés n'engagent que leur auteur.e. La reproduction des textes est autorisée sous réserve de la mention de leur provenance et de l'envoi d'un justificatif à la rédaction.

ISSN 1422-3368



GREAA
GROUPEMENT ROMAND D'ETUDES DES ADDICTIONS

 **ADDICTION | SUISSE**